

## 7.1 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - EXERCICE 2013

**Mme GAZIELLO.**- Mes Chers Collègues, bonjour. Dans ce rapport d'orientations budgétaires, on commence toujours par les perspectives nationales et internationales. Comme vous l'avez dit à votre manière, dans le contexte de la zone euro dans lequel nous sommes, qui est comme un bateau ivre ballotté par les cures d'austérité imposées à des peuples qui n'en peuvent rien, plus on impose de souffrances et de privations, plus les économies plongent dans la récession et personne n'en voit le bout.

Nous sommes dans ce contexte, même le Fonds monétaire international, ce temple de la bien-pensance, tire la sonnette d'alarme sur les ravages de l'austérité. Certes, la France n'est pas encore dans la situation d'Athènes, de l'Espagne, du Portugal ou de l'Italie, mais reste que la dégradation de notre potentiel économique est là, notamment avec l'explosion du chômage en 2012, encore plus à

Nice qu'ailleurs, prouvant ainsi que votre politique économique n'est pas si efficace que cela. Mais cette explosion du chômage ne fait que renforcer notre conviction qu'il faut trouver d'autres réponses pour mettre notre pays à l'abri de ce tsunami qui balaye ses côtes. Or, François Hollande reste enfermé dans la logique du traité Merkel-Sarkozy qu'il a signé alors qu'il avait promis d'en exiger la renégociation.

Ce traité, avec sa règle d'or budgétaire, s'applique donc à nous, il est un carcan, il ne permet pas d'ailleurs à la Banque centrale européenne de jouer le rôle qui devrait être le sien pour permettre aux États d'échapper aux griffes du marché, autrement dit les banques et les spéculateurs. Et vous, Monsieur le Maire, et l'UMP avec, l'avez voté, ce carcan, avec la majorité gouvernementale.

Ainsi nous condamnons la baisse de 4,7 millions de dotations de l'État à Nice, dans le droit fil des politiques d'austérité du gouvernement, 60 milliards de réduction de dépenses publiques, gel de la dotation aux collectivités sur deux ans de 6 à 7 %, etc. Vous le savez mieux que moi.

Le refus de l'État, le 20 novembre dernier, par la voix de François

Hollande, de garantir l'agence de financement des collectivités locales qui aurait pu leur permettre de faire bloc pour obtenir des taux plus bas, nous le condamnons aussi.

Rien n'y fait, les marchés n'en ont jamais assez et, tant qu'ils gagnent, ils jouent. La preuve : l'augmentation des taux d'intérêt infligée sur notre dette et pourtant, selon vos dires, notre gestion est saine et notre collectivité est endettée raisonnablement.

Venons-en au rapport. Bien entendu, chaque année le rapport du DOB donne des paramètres et des critères chiffrés différents, rendant totalement impossible la comparaison d'un exercice sur l'autre, mais alors celui de cette année bat tous les records d'opacité.

Ce matin, Monsieur le Maire, vous avez partiellement répondu aux compléments que j'avais demandés lundi dernier en commission des finances, mais vous n'avez pas donné l'évolution des bases fiscales ; celles-ci seraient très parlantes pour les Niçois qui reçoivent en ce moment leurs feuilles d'imposition. Vous parlez de non augmentation des taux, mais j'ai demandé les bases fiscales, je ne les ai pas ; elles augmentent, bien évidemment, puisque la feuille d'imposition taxe d'habitation et taxe foncière a augmenté.

L'évolution des concours financiers de l'État, je vous les ai demandés aussi puisque chaque année ils ont baissé, je ne vois pas pourquoi cette année plus que d'habitude, mais il était quand même important de le savoir.

Quant aux textes régissant les cotisations salariales auxquels vous faites référence en disant que cela alourdit notre budget de fonctionnement sur la masse salariale, je vous ai demandé la part de l'augmentation du SMIC sur cette augmentation qui, à mon sens, ne fait que 1 % sur les 6 % dont vous parlez et, avec les heures supplémentaires, à mon sens c'est 2 %, selon vos propres déclarations à la presse au lendemain de l'abrogation de la loi TEPA où vous parliez de 2 millions.

J'ai demandé aussi la clause du partenariat public Vinci Grand Stade qui nous oblige cette année à verser une redevance de 2 millions d'euros pour charges financières alors qu'un partenariat public/privé est censé investir à notre place. Cela se rajoute aux intérêts que nous avons payés.

Voilà. Vous avez dit raison, action, protection. Ces mots-là, nous les faisons nôtres, mais nous rajoutons : redistribution et solidarité.

Quand on constate, en effet, comme je l'ai dit, que l'évolution du produit fiscal taxe d'habitation et taxe foncière des ménages est sans cesse en augmentation, il suffit de voir en masse, cela fait plus 3 % sur 2011, cela faisait 2 % sur 2010, 3 % aussi sur 2012 ; ces impôts ne cessant d'augmenter, sans parler de la contribution foncière des entreprises qui ne nous concerne pas mais qui concerne la Métropole, qui étrangle les petites et moyennes entreprises puisque basée sur leur valeur foncière, ce qui est un non-sens à Nice. Donc recettes largement produites par la richesse du travail de chacun.

Les priorités de nos concitoyens qui sont touchés par la crise sont bien évidemment, mais vous l'avez rappelé, le logement, l'emploi, les services publics, crèches, écoles, mais je rajouterai culture, qui sont le patrimoine des plus modestes et de ceux que la crise a spoliés. Or, ce sont justement ces domaines dont vous faites des variables d'ajustement de vos orientations budgétaires.

Les écoles, mon collègue vient d'en parler. Les crèches, ce n'était pas chiffré dans le rapport, vous venez de lâcher le chiffre de 2,3 millions, c'est un niveau d'investissement très faible au vu de l'absence des précédents exercices budgétaires en la matière. Le logement, vous avez lâché 5,7 millions ce matin, le même que d'habitude. La culture, évidemment cette année il y a les bibliothèques, très bien, nous sommes d'accord ; la réfection d'édifices culturels, on vous le laisse. Pourtant, pour la cinquième ville de France, toujours pas de lieux de friche culturelle programmés ; les collectifs d'artistes locaux, voire nouvellement locaux, vous nous avez parlé tout à l'heure de Tobiasse, je vous rappelle que la renommée de Nice s'est bâtie sur l'installation à Nice d'artistes non niçois mais attirés par sa lumière et l'inspiration qu'elle provoquait ; nous manquons cruellement de lieux d'exposition.

Quant au chiffre global d'équipements (page 21), vous avez dit 96 millions d'euros d'équipements, vous l'annoncez comme une victoire sur l'austérité et pourtant, sur ces 96 millions, 36 millions sont des subventions à percevoir des autres organismes pour le Grand Stade, ce qui ramène la capacité d'investissement réelle, selon vos termes, à 60 millions qui est un chiffre historiquement bas.

À ce sujet, une inconnue demeure dans nos orientations budgétaires : c'est le financement par l'État du musée du Sport. J'aimerais avoir une réponse, car évidemment si l'État ne finance pas le musée du Sport, il va falloir se replier sur une solution éventuelle.

Revenons à ce chiffre de 5,7 millions pour le logement annoncé comme un effort sans précédent. Notre ville bat le triste record des milliers de familles mal logées, insalubrité, promiscuité et, en même temps, 11 % de logements vacants à Nice quand la moyenne nationale est à 7 %, ce qui - et j'insiste sur ce point - génère l'insécurité que vous prétendez combattre.

Les cinq ans d'exercice budgétaire ont laissé s'aggraver l'état du logement ancien, dont le logement social, et notamment dans l'office public HLM Côte d'Azur Habitat. Les opérations ANRU mobilisent dans trois quartiers - mon collègue a parlé de Notre-Dame, je n'en parlerai pas - des centaines de millions d'argent public.

Je parlerai de celle des Moulins. Elle a trois ans. Je suis allée avant-hier dans la tour 32 qui n'est pas destinée à la destruction, je le précise. Cela fait trois ans que l'opération ANRU existe, je suis allée à la tour 32 avant-hier. Constat : sur 17 étages, 102 logements, 14 sont vacants depuis des années, murés par des portes d'acier blindées, dont trois ont été ouvertes à la disqueuse, sans doute pour être squatter, dont une béante, danger permanent pour les occupants de l'étage. Je peux vous dire que c'est le premier étage, appartement 369.

Ces logements vacants sont la première source d'insécurité et de dégradation du cadre de vie des familles. Vous avez été incapables, en cinq ans dont trois opérations ANRU, de juguler cette énorme déperdition du patrimoine logement social. Au fil des budgets, vous laissez s'abîmer ce patrimoine, vous ne construisez pas suffisamment. C'est au chapitre investissement dont vous venez de parler. Tout aussi inquiétant que les 11,8 % de logements sociaux, c'est l'évolution de ce chiffre qui interroge.

L'UMP en version Peyrat ou Estrosi, c'est toujours la ségrégation urbaine. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la part de logements sociaux à Nice était de 10,9 %, elle passe à 11,43 % en 2007 pour atteindre péniblement 11,8 % trois ans plus tard. À ce rythme, 0,87 % en six ans, il faudra attendre 2050 pour atteindre les 20 %, objectif actuellement fixé par la loi SRU, et 2070 ou 2090 pour atteindre les 25 %.

Alors que les opérations de réhabilitation où des tas de logements sont vacants - vous avez l'exemple de la délibération n° 7.7 aujourd'hui à Pasteur, rue Gautier Roux - attendent des années pour voir le jour, celle-ci a attendu deux ans, on en reparlera tout à l'heure.

Je reparlerai quand même des intérêts de la dette. Pour 2013, 18,6 millions dont 2 millions pour le Grand Stade, cela nous ramène à 16,6 millions.

En 2012 c'était 15,4 millions. Vous avez dit qu'ils n'ont pas augmenté, je ne vois pas où. En 2011, 14,3 millions. En 2010, 11,5 millions d'euros.

Notre proposition est de couper cette spirale en ne servant que la moitié des intérêts dont les taux en moyenne sont à 4 %. Cela ne se justifie pas, Monsieur Tordo, contrairement à ce que vous dites, je ne suis pas d'accord avec vous, 4 % cela ne se justifie pas, les banques empruntant à la BCE à 1 %, il n'y a aucune raison que nous soyons à 4 %. Nous ferions des économies de 9 millions d'euros.

Notre proposition s'adresse aussi à l'État qui doit remplir son rôle en apportant sa garantie à l'agence de financement des collectivités locales qui devrait leur permettre de mutualiser les risques et d'emprunter à des taux plus bas.

Concrètement, cela agirait comme une banque et l'on pourrait emprunter des plus grosses sommes sur les marchés.

Mais cela n'est pas suffisant, nous poussons nos propositions plus loin devant le resserrement de l'offre de crédits que vous décrivez vous-mêmes. La création d'un pôle financier public par la mise en réseau des institutions financières publiques existantes -je ne les cite pas toutes, il y en a des tas, Banque de France,

Caisse des dépôts et consignations, OSEO, Société de participation, Banque postale, etc. - ou dont l'activité est une mission de service public, tout cela en ferait bien évidemment partie, toute banque ou société d'assurance dans laquelle l'État viendrait à prendre une participation. Pour reprendre une expression en vogue au PS, ce serait une révolution copernicienne autrement plus efficace d'investir dans tout ce qui est utile à la population et dans l'emploi.

Je vous remercie.

**M. TORDO.**- J'ai tout noté, je ferai référence à l'adjoint en charge de la délégation au cas précis.

Pour reprendre les interventions les unes après les autres, dans l'ordre de ces interventions, Monsieur Librati, on ne va pas chicaner, vous dites perte de mémoire, je ne suis pas sûr d'avoir perdu la mémoire, mais je vous rejoins, l'important c'est que la Ville et les Niçoises et les Niçois ne pâtissent pas de cette situation.

Je pense que ce que nous avons fait depuis 2008 le prouve, nous continuerons à le faire et je compte sur vos conseils avisés pour nous aider à le faire dans la continuité.

Le seul bémol que je ferai, vous parlez de la météo financière concernant les emprunts structurés, je suis de votre avis sur ce plan, mais peut-être pas pour les mêmes raisons, sur une dégradation de la météo financière, parce que je crois sincèrement et sans faire de la politique politicienne, pour reprendre un mot à la mode, que la politique menée actuellement par le gouvernement pour l'économie française sera de nature à nous apporter du gros temps dans pas longtemps et nous en souffrirons tous à tous les niveaux, y compris dans les collectivités territoriales. Maintenant, Monsieur Allemand, vous avez présenté beaucoup de points, néanmoins il y a une chose qui me frappe en introduction de ma réponse, c'est le décalage entre ce que doit être un débat d'orientations budgétaires où l'on parle des priorités certes, mais des hypothèses qui ont permis de construire un budget, un budget dont je vous rappelle qu'au total il porte sur plus de 700 millions d'euros. Et qu'est-ce que j'ai retenu, peut-être à tort et par malignité, mais ce n'était pas l'intention, de ce que vous nous avez dit ? Vous avez un doute sur les droits de mutation, j'y reviendrai pour éclaircir le doute, et ce doute porte sur l'augmentation : 500 000 euros à comparer à 700 millions d'euros. Vous avez un doute sur le programme numérique sur lequel Lauriano Azinheirinha vous répondra en détail : 200 000 euros sur 700 millions d'euros. Ce n'est pas un débat d'orientations budgétaires, c'est une remarque parmi d'autres pour, en réalité, et c'est là le point principal, éviter de répondre au fond sur les grandes orientations, les hypothèses que nous avons utilisées pour faire ce budget, les hypothèses sur ce qu'a dit notre maire, un budget de raison, d'action et de protection, et un budget basé sur les quatre priorités que j'ai indiquées.

Ayant dit cela, je répondrai maintenant point par point à chacun de ces éléments.

Perspectives sombres : vous prenez, pour contredire ce que nous pensons, le taux de croissance du troisième trimestre à 0,2 %. Monsieur Allemand, 0,2 % c'est la croissance annuelle dans le trimestre et pas la croissance trimestrielle.

Donc quand on dit que 0,8 % n'est pas crédible et peut-être que 0,4 % c'est encore optimiste, ne prenez pas le 0,2 % du troisième trimestre en nous faisant croire qu'en multipliant par quatre vous serez à 0,8 %, c'est 0,2 % de croissance annualisée au troisième trimestre. Voilà la réalité.

Ayant dit cela, le deuxième thème que vous abordez est celui de la fiscalité. Alors là je vous avoue, Monsieur Allemand, que quand j'ai préparé ce débat, je me demandais quels pouvaient être les axes de réflexion et, dans ma grande naïveté, dans ma grande candeur, je me suis dit « non, il ne va pas parler de fiscalité » parce que, Monsieur Allemand, s'il y a quelqu'un qui n'est absolument pas placé pour parler de la fiscalité, c'est bien vous et votre gouvernement, Monsieur Allemand.

C'est vous au titre de la Région, et je n'y reviendrai pas, avec tout ce que vous avez fait, et c'est votre gouvernement car, s'il nie le choc de compétitivité, une chose est sûre, le choc fiscal existe et il est là, Monsieur Allemand, 32 milliards d'augmentation de fiscalité sur les entreprises, sur les Niçoises et les Niçois. 32 milliards !

**M. ALLEMAND.**- Pour la France.

**M. TORDO.**- Bien sûr, sur les Niçoises et les Niçois en France.

Que vous soyez le chantre de la maîtrise de la fiscalité dans cette enceinte, me paraît très honnêtement, très sincèrement et sans y voir mal, une position totalement illégitime.

Néanmoins je vais quand même vous répondre au plan technique.

Vous revenez comme chaque année, vous sautez sur votre fauteuil en disant « vous avez augmenté la fiscalité en 2009 ». C'est vrai, mais rappelez-vous le débat, et l'on pourra apporter les comptes-rendus des débats que nous avons eus à l'époque, vous avez cité le rapport de la Chambre régionale des comptes, oui, mais rappelez aux Niçoises et aux Niçois ce que disait ce rapport : il disait qu'il fallait, à cause de la situation qui avait été laissée par nos prédécesseurs, Monsieur Mari, 22 % d'augmentation, que monsieur le maire nous a demandé de limiter à 15 %. C'est 22 % que l'on aurait dû faire.

Qu'avons-nous fait entre-temps ? Nous avons pris des actions pour éviter de le refaire et c'est la raison pour laquelle nous maintenons que, depuis 2009, nous n'avons pas augmenté la fiscalité. Nous ne l'avons pas augmentée parce que l'augmentation des bases à laquelle vous faites référence est en fait la traduction votée par le Parlement, votée par votre majorité, rien ne l'empêchait de voter à zéro, pour tenir compte de l'inflation prévisionnelle de l'année prochaine, alors que le GVT, qui est aussi une décision de votre gouvernement, augmente en moyenne de 3 à 4 % par an. C'est donc en réalité 2 % supplémentaires qui sont mis chaque année à la charge des collectivités et que nous n'avons pas reflétés dans la fiscalité payée par les

Niçoises et les Niçois. Cela représente, Monsieur Allemand, 5 millions d'euros de fiscalité par an, si bien que sur quatre ans, c'est 21 millions d'euros de fiscalité qui n'ont pas été supportés par les Niçoises et les Niçois.

Alors oui, nous le revendiquons haut et fort, que cela vous plaise ou que cela ne vous plaise pas, nous n'augmentons pas la fiscalité pour les Niçoises et les Niçois. Nous ne l'avons pas fait depuis 2009 et nous continuons dans ce sens. Voilà ce que je voulais vous répondre s'agissant de la fiscalité.

Les autres recettes parafiscales, c'est merveilleux ! Les droits de mutation. Monsieur Allemand, si vous aviez simplement regardé le compte administratif 2011 (celui de 2012 n'est pas fini, mais vous y avez fait référence, on en reparlera), en 2011 les droits de mutation étaient de 25 millions d'euros ; en 2012, à l'heure qu'il est, nos prévisions (vous auriez pu nous le demander, nous vous aurions répondu) sont de 23 millions d'euros.

Quand vous nous dites qu'en mettant 20 millions nous avons été imprudents, quelle imprudence quand on met 20 millions ? C'est 500 000 euros de plus que ce que l'on avait dit au DOB précédent. Voilà la réalité. Donc non, parce que c'est une volonté que nous avons, que le maire nous demande d'avoir, d'être raisonnables (budget de raison) dans nos anticipations de recettes budgétaires, nous avons jugé les droits de mutation raisonnablement compte tenu de la situation qui est mauvaise, vous l'avez dit, mais dont votre gouvernement porte une large responsabilité et...

**M. ALLEMAND.**- Non, pas là-dessus.

**M. TORDO.**- Et nous tenons compte en effet de ce que l'on a pu faire jusqu'à présent.

Je continue sur votre intervention à propos des dépenses de fonctionnement. Je vous avoue que, s'agissant du personnel, je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. Vous dites que l'on regrette, vous parlez de progrès social, j'avoue que je ne comprends pas.

Je prends acte du fait que vous avez trouvé que les dépenses exceptionnelles étaient normales, étaient de bonnes dépenses.

Pour revenir sur l'autofinancement, là encore vous jetez un écran de fumée, Monsieur Allemand, en faisant croire aux Niçoises et aux Niçois qu'en prenant la marge haute, la marge basse, finalement l'autofinancement ne sera pas à 20 millions mais probablement autour de 10 millions. Nous en débattons.

**M. ALLEMAND.**- Entre 16 et 18.

**M. TORDO.**- Entre 16 à 17, nous en débattons le mois prochain dans le budget, Monsieur Allemand, et je vous confirme d'ores et déjà d'une manière extrêmement solennelle que nous ne serons pas en dessous de 20 millions d'euros d'autofinancement dans le budget 2013. Nous sommes dans un débat d'orientations budgétaires, nous ne sommes pas dans une discussion budgétaire, mais les chiffres que nous vous proposerons à la délibération et au vote du Conseil en décembre le montreront et le démontreront.

J'en profite quand même, je suis désolé, c'est un peu appuyer où ça fait mal et ce n'est pas mon intention, pour rappeler que si nous sommes à 20 millions, c'est parce que nous avons 10 millions d'impact négatif des mesures que vous avez prises avec votre gouvernement, Monsieur Allemand : 5 millions de recettes en moins, 5 millions de dépenses en plus. Ce n'est pas nous. Si nous ne les avons pas eues, nous aurions 30 millions d'autofinancement. Dites-le, parce que c'est aussi la réalité.

La dette, là aussi un rideau de fumée, vous voulez faire croire aux Niçoises et aux Niçois qu'en réalité on n'a pas maîtrisé la dette, etc. Je vais vous donner les chiffres précis qui sont disponibles dans tous les documents administratifs. La dette au 1<sup>er</sup> janvier 2008 était de 366 millions. Au 31 décembre 2012 elle sera de l'ordre de 380 à 385 millions d'euros, donc oui, une légère augmentation.

Pourquoi ? Parce qu'en 2009, Monsieur Allemand, quand nous avons eu à débattre de ce qu'il fallait faire pour faire face à la situation économique dégradée que le monde connaissait du fait de la crise financière, il a fallu prendre des décisions pour essayer de maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et, accessoirement, grâce aux mesures que le précédent gouvernement a prises, pouvoir bénéficier de l'effet de la récupération du FCTVA avec un an d'avance. Voilà pourquoi, en effet, cette année-là, en 2009, nous avons eu une augmentation sensible de la dette, que l'on a résorbée depuis, mais c'était pour des raisons très particulières, et cela a permis de maintenir l'environnement économique à un niveau pas trop dépressif et donc faciliter le maintien dans l'emploi des Niçoises et des Niçois. Le BTP avait reconnu la justesse de cette décision.

Voilà, Monsieur Allemand, ce que je pouvais dire en la matière. Non, il y a encore quelque chose sur les investissements. Beaucoup de choses ont été dites sur les investissements. La subvention pour le stade, je me permets de vous rappeler, Monsieur Allemand, que nous attendons toujours les 7 millions d'euros promis par la Région. C'est encore une répétition, je le sais, mais puisque vous abordez dans les recettes les subventions du stade, je me permets de vous le rappeler. Et je me permets aussi de vous rappeler que, simultanément à cette délibération, le Conseil régional avait voté 10 millions de subvention supplémentaire pour les équipements sportifs de proximité pour la ville de Marseille, que nous attendons aussi pour la ville de Nice, point sur lequel vous ne nous avez pas donné un quelconque élément de réponse. Vous n'avez pas beaucoup de légitimité pour parler de la fiscalité, Monsieur Allemand, vous n'avez pas plus de légitimité pour parler des subventions que nous allons obtenir s'agissant du stade et des autres domaines.

S'agissant des priorités qui ont été affichés, je ne sais pas si Dominique Estrosi-Sassone veut rajouter quelque chose sur le logement. Vous revenez chaque année sur le même thème. On répond chaque année, mais apparemment vous ne comprenez pas, donc peut-être faut-il encore le répéter. A encore quelque chose sur les investissements. Beaucoup de choses ont été dites sur les investissements. La subvention pour le stade, je me permets de vous rappeler, Monsieur Allemand, que nous attendons toujours les 7 millions d'euros promis par la Région. C'est encore une répétition, je le sais, mais puisque vous abordez dans les recettes les subventions du stade, je me permets de vous le rappeler. Et je me permets aussi de vous rappeler que, simultanément à cette délibération, le Conseil régional avait voté 10 millions de subvention supplémentaire pour les équipements sportifs de proximité pour la ville de Marseille, que nous attendons aussi pour la ville de Nice, point sur lequel vous ne nous avez pas donné un quelconque élément de réponse. Vous n'avez pas beaucoup de légitimité pour parler de la fiscalité, Monsieur Allemand, vous n'avez pas plus de légitimité pour parler des subventions que nous allons obtenir s'agissant du stade et des autres domaines.

S'agissant des priorités qui ont été affichés, je ne sais pas si Dominique Estrosi-Sassone veut rajouter quelque chose sur le logement. Vous revenez chaque année sur le même thème. On répond chaque année, mais apparemment vous ne comprenez pas, donc peut-être faut-il encore le répéter. A encore quelque chose sur les investissements. Beaucoup de choses ont été dites sur les investissements. La subvention pour le stade, je me permets de vous rappeler, Monsieur Allemand, que nous attendons toujours les 7 millions d'euros promis par la Région. C'est encore une répétition, je le sais, mais puisque vous abordez dans les recettes les subventions du stade, je me permets de vous le rappeler. Et je me permets aussi de vous rappeler que, simultanément à cette délibération, le Conseil régional avait voté 10 millions de subvention supplémentaire pour les équipements sportifs de proximité pour la ville de Marseille, que nous attendons aussi pour la ville de Nice, point sur lequel vous ne nous avez pas donné un quelconque élément de réponse.

Vous n'avez pas beaucoup de légitimité pour parler de la fiscalité, Monsieur Allemand, vous n'avez pas plus de légitimité pour parler des subventions que nous allons obtenir s'agissant du stade et des autres domaines. S'agissant des priorités qui ont été affichés, je ne sais pas si Dominique Estrosi-Sassone veut rajouter quelque chose sur le logement. Vous revenez chaque année sur le même thème. On répond chaque année, mais apparemment vous ne comprenez pas, donc peut-être faut-il encore le répéter. A encore quelque chose sur les investissements. Beaucoup de choses ont été dites sur les investissements. La subvention pour le stade, je me permets de vous rappeler, Monsieur Allemand, que nous attendons toujours les 7 millions d'euros promis par la Région. C'est encore une répétition, je le sais, mais puisque vous abordez dans les recettes les subventions du stade, je me permets de vous le rappeler. Et je me permets aussi de vous rappeler que, simultanément à cette délibération, le Conseil régional avait voté 10 millions de subvention supplémentaire pour les équipements sportifs de proximité pour la ville de Marseille, que nous attendons aussi pour la ville de Nice, point sur lequel vous ne nous avez pas donné un quelconque élément de réponse. Vous n'avez pas beaucoup de légitimité pour parler de la fiscalité, Monsieur Allemand, vous n'avez pas plus de légitimité pour parler des subventions que nous allons obtenir s'agissant du stade et des autres domaines.

S'agissant des priorités qui ont été affichés, je ne sais pas si Dominique Estrosi-Sassone veut rajouter quelque chose sur le logement. Vous revenez chaque année sur le même thème. On répond chaque année, mais apparemment vous ne comprenez pas, donc peut-être faut-il encore le répéter.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Bon, je vais essayer de le faire.

S'agissant du logement, c'est vrai que c'est de façon récurrente que vous mettez en avant le fait que l'on ne dégagerait pas un budget suffisamment important.

Là on est bien au niveau de la ville de Nice, parce que ce que vous oubliez de dire c'est que le logement est de compétence communautaire, aujourd'hui métropolitaine, et bien évidemment il est donc important aussi de voir les sommes, le budget qui est alloué pour mettre en oeuvre la politique volontariste dans le domaine du logement au niveau de la Métropole, et ce sont ces deux budgets, le budget de la ville de Nice au niveau de l'habitat et le budget de la Métropole au niveau de l'habitat qui doivent être mis en exergue, et pas uniquement parler du budget de la ville de Nice comme s'il n'y avait pas un autre budget important, plus important puisque c'est la compétence principale de l'assemblée métropolitaine, mais là aussi vous déformez, comme vous en avez l'habitude, ou vous tronquez l'information.

Au niveau de la Ville, je rappelle que la ville de Nice pourrait aussi,

Monsieur Allemand, Madame Gaziello, ne pas continuer à abonder un budget dans le domaine de l'habitat puisque ce n'est plus de sa compétence. Cela se passe dans d'autres territoires de France, par exemple dans les Bouches-du-Rhône, il y a d'autres considérations politiques mais où l'on ne voit pas les deux collectivités territoriales que sont la Communauté urbaine et la ville de Marseille accorder des subventions pour pouvoir réaliser du logement ; il n'y en a qu'une et il y a donc forcément moins de budget à disposition de l'habitat. Ici, on a non seulement la ville de Nice qui continue à montrer qu'elle veut accompagner les efforts dans le domaine du logement, la Métropole dont c'est la compétence obligatoire mais à une hauteur de budget qui est largement suffisante aujourd'hui pour remplir les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre programme local de l'habitat qui reste quand même, je vous le rappelle, la feuille de route de la Métropole en termes de logement, mais également le conseil général des Alpes-Maritimes qui apporte des subventions importantes dans ce domaine pour équilibrer les opérations en matière de construction de logements, ce qui n'est pas non plus de sa compétence et de son ressort. Là aussi j'ai l'habitude de demander, lorsqu'on regarde les tableaux de financement, qui manque à l'appel, Monsieur Allemand ? Qui manque à l'appel ? Quelle est la collectivité qui manque à l'appel pour permettre la construction neuve de logements sociaux ? Je ne vous entends pas, Monsieur Allemand, vous dormez ? Non ? Alors qui manque à l'appel ? Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ! Le Conseil régional qui, délibérément, alors même que, quand je siégeais encore à la Région, monsieur Vauzelle ne cessait de dire que le logement était important vu à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et que c'était aussi une priorité affichée dans l'ensemble des six départements du territoire, le Conseil régional se désolidarise complètement, depuis des années, du domaine de l'habitat dans le secteur neuf. Vous apportez des subventions en matière de réhabilitation, vous en apportez en matière d'acquisition-amélioration, mais vous reconnaissez avec moi que la plus grande difficulté vient du fait de pouvoir construire du logement parce que le foncier est rare et cher et que, le foncier étant cher, l'absence d'une collectivité quelle qu'elle soit, même à un niveau qui pourrait rester modique, arrive à déséquilibrer les opérations et à compromettre la réalisation d'opérations. Vous en portez une responsabilité, Monsieur Allemand. Ce que je vois c'est que, année après année, même si vous êtes toujours le premier vice-président de la Région, vous n'avez pas beaucoup d'influence à l'assemblée régionale pour faire entendre ce que vous dites ici, ce que vous réclamez de toutes vos forces et ce que, au niveau de votre collectivité, là où vous êtes dans l'exécutif, Monsieur Allemand, vous n'arrivez pas à réaliser. Vous êtes véritablement dans un constat d'échec de votre côté.

**M. ALLEMAND.-** Nous n'avons pas la compétence.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Vous n'avez pas la compétence, le Conseil général non plus ne l'a pas, Monsieur Allemand, or le Conseil général, responsable, a décidé de continuer à faire de l'engagement auprès des bailleurs sociaux. Pour le prochain budget du Conseil général, ce sont actuellement 10 millions d'euros qui devraient être votés. On en attendait au moins autant de la part du Conseil régional ; eh bien il n'y a rien et, après cela, vous continuez à nous faire de faux procès d'intention en disant que nous ne produisons pas assez et en tronquant les informations, parce que dire des propos incantatoires « il faut produire plus, il faut produire mieux », nous ne cessons de le dire nous aussi, sauf que nous, nous sommes aujourd'hui aux manettes, nous connaissons les difficultés que l'on rencontre sur le terrain. Nous connaissons aussi les difficultés quand...

**M. INJEY.-** Laissez-nous les manettes, on fera mieux !

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Quand de mauvaise foi vous arrivez dans les quartiers pour agiter nos concitoyens, pour contribuer à faire monter un irrationnel, parce que vous avez aussi votre responsabilité dans le domaine des logements sociaux [*Vives protestations du groupe Changer d'Ère et du groupe communiste*]. Oui Monsieur Allemand, oui Madame Gaziello !

**Mme GAZIELLO.-** Nous vivons le problème tous les jours.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Madame Gaziello, qu'avez-vous fait à La Costière ? Vous avez fait échouer des programmes de logements à La Costière.

**Mme GAZIELLO.-** Vous avez menti !

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Non je ne mens pas, on vous en apporte les preuves, Madame Gaziello. Vous êtes allée dans un comité de quartier, certes proche de vos idées politiques, mais bien sûr, Madame Gaziello, pour dire [*Vives protestations de l'opposition*] oui, faites des pétitions, dites que vous êtes contre les logements sociaux, dites-le. Vous, Madame Gaziello, vous qui prônez les logements sociaux, la mixité sociale...

**M. INJEY.-** Madame Estrosi-Sassone, nous voulons la mixité sociale en centre urbain et pas toujours dans les mêmes endroits, parce qu'aujourd'hui le problème est qu'il y a une surdensification dans certains quartiers.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** C'est ce que nous faisons. Monsieur Injey, calmez-vous ! Calmez-vous !

**M. INJEY.-** Je me calme.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Vous allez mourir d'apoplexie !

**M. INJEY.-** La mixité sociale ce n'est pas toujours au même endroit ! Chiche ! On y va, banco !

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Ah oui, je vais vous en donner des endroits : Saint-Antoine-de-Ginestière, Borriglione, avenue Auguste Raynaud, c'est quoi ça ?

**M. INJEY.-** Combien au total, Madame ?

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Oui, parce que c'est la nouvelle façon de faire du logement social, oui Monsieur Injey, du logement social invisible, du logement social qui s'intègre dans l'environnement, du logement social de très bonne qualité architecturale.

**M. INJEY.-** « Logement social invisible » ! Vous avez dit « du logement social invisible » Madame ?

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Invisible aux yeux des gens, c'est-à-dire que le logement social...

**M. INJEY.-** Merci Madame, cela vous caractérise très bien : surtout ne pas voir les gens, les 70 % qui ont droit au logement social.

**M. LE MAIRE.-** Monsieur Injey, ça suffit !

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Le logement social, Monsieur Injey...

**M. LE MAIRE.-** Madame l'Adjointe !

**M. INJEY.-** J'ai honte pour vous.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Moi pas du tout.

**M. INJEY.-** Et je me tais.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Non, vous ne pouvez pas vous taire.

**M. INJEY.-** Je m'excuse de vous avoir interrompue.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Le logement social invisible...

**M. LE MAIRE.-** Madame l'Adjointe, vous vous arrêtez. Si monsieur Injey ou quiconque reprend une telle attitude dans l'opposition, c'est-à-dire une attitude inqualifiable, non respectueuse de l'exercice de la démocratie locale de votre part, je suspendrai immédiatement la séance jusqu'à ce que vous vous calmez et que vous alliez prendre une petite récréation.  
Je vous redonne la parole, Madame l'Adjointe.

**Mme ESTROSI-SASSONE.-** Quand je parlais de logement social invisible, Monsieur Injey, c'est du logement...

*[Intervention hors micro de Mme Grégoire-Concas]*

Vous arrêtez vous aussi, Madame Grégoire-Concas, avec votre voix de crécelle !  
*[Vives protestations de l'opposition, tumulte]*

**M. LE MAIRE.-** La séance est suspendue.

**M. LE MAIRE.**- Mes Chers Collègues, je vous invite à reprendre vos places. Messieurs les huissiers, pouvez-vous fermer les portes s'il vous plaît ?

Merci.

Mes Chers Collègues, la séance est reprise. Avant de repasser la parole à madame l'adjointe au logement, je veux dire les choses très simplement à l'opposition. Il y a 55 élus de la majorité, 14 élus de l'opposition dispersés en plusieurs groupes, en plusieurs voix. Alors que j'aurais pu vous interrompre dans vos temps de parole puisque, dès lors que j'estime que l'assemblée est suffisamment éclairée, conformément à la loi, je peux interrompre pour nous en tenir aux temps de paroles fixés par la conférence des présidents, j'ai souhaité très spontanément, très généreusement, vous laisser systématiquement vous exprimer jusqu'au bout et, séance après séance, vous permettre de développer ce que vous souhaitez développer, y compris des choses qui ne sont pas toujours agréables à entendre, d'abord parce que c'est une addition de contre-vérités, ce sont autant d'invectives, de mots qui quelque part peuvent apparaître insultants à un certain nombre de membres de notre majorité, et pourtant notre majorité est restée extrêmement digne tout au long de ce débat, elle n'a pas fait la moindre remarque pendant vos interventions et vous a permis de les dérouler sans problème.

La prochaine fois, je le dis très clairement, la prochaine fois que l'opposition se comportera de manière aussi antidémocratique, aussi discourtoise à l'égard d'un adjoint délégué qui a la parole et qui a seul la parole, j'utiliserai bien sûr en toutes circonstances mon pouvoir de police de séance, mais je n'hésiterai pas le cas échéant à regarder toutes les mesures disciplinaires possibles de droit, parce qu'une assemblée telle que la nôtre ne peut pas offrir cette image. Je n'accepterai pas que vous vous comportiez de telle manière.

J'ai souhaité qu'il y ait cette suspension de séance, j'espère qu'elle aura ramené le calme dans vos rangs, là où votre comportement a été inadmissible et où il caractérise une attitude politique inqualifiable. En ce qui nous concerne, nous ne nous départirons pas en quelque circonstance que ce soit de notre calme, de notre flegme, de notre sérénité. Sans doute ce budget équilibré vous dérange-t-il, je peux le comprendre, cela fait partie d'une opposition qui est déstabilisée par la qualité du budget que nous présentons, mais en tout état de cause, vous devez le respect aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués qui s'expriment et qui ont seuls la parole. Je compte sur vous pour avoir cette attitude républicaine, faute de quoi je serai obligé d'en tirer toutes les conséquences.

Je vous remercie. Madame l'Adjointe, je vous redonne la parole.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Je reviens simplement quelques instants sur ce qui a fait exploser la salle à travers l'intervention intempestive de monsieur Injey. Lorsque je parlais de logement invisible, au contraire, Monsieur Injey, c'est montrer justement que les logements sociaux aujourd'hui ne sont plus des barres, ne sont plus des tours, ce sont des logements qui sont à l'égal de ce que fait la promotion privée et qui donc, de ce fait, sont invisibles aux yeux de nos concitoyens et ne sont pas stigmatisants ni stigmatisés à la fois par les locataires qui y habitent et par les riverains et les habitants qui sont dans ces quartiers.

Vous disiez « arrêtez de faire des logements sociaux toujours dans les mêmes quartiers, toujours là où il y a déjà beaucoup d'habitat social collectif ». Eh bien, c'est ce que nous faisons à travers le PLU, c'est ce que nous faisons à chaque fois que nous en avons l'opportunité, à savoir trouver soit du foncier libre, soit des opérations d'acquisition-amélioration dans des quartiers où, en effet, c'est ce que nous voulons faire par ce biais, par ces outils que nous donne également le plan local d'urbanisme à

travers les servitudes de mixité sociale ou à travers les pourcentages de logements sociaux sur une opération immobilière de plus grande ampleur.

C'est ce que nous avons décidé de faire et, aujourd'hui, on le voit mois après mois, un certain nombre de programmes sont réalisés dans des endroits où le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y avait pas jusqu'alors de logements sociaux : à

Gallieni, à Don Bosco, à Saint-Antoine-de-Ginestière, je l'ai dit, avenue de la Californie, dans plein de quartiers qui ne sont pas ceux dans lesquels, en effet, nous menons des opérations de renouvellement urbain pour là avoir l'effet inverse, c'est-à-dire faire en sorte qu'il y ait moins de logements sociaux et plus de logements libres, plus de logements en accession à la propriété.

Pour revenir sur le budget, et n'en déplaise à monsieur Allemand, la production de logements que nous validons chaque année, les engagements financiers qui vont avec cette production de logements nous permettent de ne pas payer de pénalité et, pour l'année 2013, d'ores et déjà, nous savons que nous ne payerons pas de pénalité.

Alors on ne va pas tirer des plans sur la comète, Monsieur Allemand, la loi Duflot a été retoquée ; elle a été retoquée en raison de la précipitation avec laquelle le gouvernement a voulu à toute force la faire passer sans vraiment de concertation, alors que vous prônez en permanence la concertation ou en tout cas le fait que l'on puisse ouvrir des groupes de travail avec le législatif et avec l'Assemblée nationale et le Sénat. Certes, elle a été de nouveau présentée la semaine dernière devant le Conseil des Ministres, elle va rentrer de nouveau en discussion, j'ai lu que madame la ministre du Logement souhaitait quelle puisse être adoptée à la fin de l'année 2012, après il faudra qu'il y ait les décrets pour voir dans quelles conditions cette loi s'appliquera ; on verra. Nous avons toujours dit que nous nous étions mis en capacité de respecter l'article 55 de la loi SRU exigeant pour les communes de plus de 3 500 habitants d'atteindre 20 % de logements sociaux, mais nous avons toujours été très transparents, nous avons toujours dit aussi que nous n'étions pas en capacité de rattraper toutes les années perdues avant 2008, de nombreuses années où, en effet, rien n'a jamais été fait dans le domaine du logement social. Nous sommes donc très clairs, nous sommes transparents et, si notre programme local de l'habitat voté en 2010 et qui va prendre effet jusqu'en 2015, a été validé par monsieur le Préfet, le représentant de l'État, c'est parce que monsieur le préfet a considéré que ce programme local de l'habitat rentrait pleinement dans les objectifs de l'article 55 de la loi SRU, au moment où le PLH a été voté. Et, année après année, nous respectons nous atteignons ces objectifs que ce soit sur la ville de Nice ou à l'échelle de la métropole, et nous ferons tout pour continuer ainsi jusqu'à la fin de notre PLH, jusqu'en 2015. Nous pensons en effet qu'en 2015 nous aurons fait des efforts suffisamment conséquents, pas complètement suffisants mais suffisamment conséquents pour arriver à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de logement.

Nous savons aussi pertinemment que nous n'atteindrons pas, et je vous rappelle que normalement les 20 % c'est 2020, nous pouvons donc nous donner rendez-vous éventuellement, si vous et moi nous trouvons toujours à la même place, en tout cas moi j'espère toujours à la même place et vous, je vous espère toujours à la même place, pas l'effet inverse, mais peut-être ne serons-nous plus dans cette assemblée, mais en 2020 le bilan sera fait et on verra en effet où en est la ville de Nice au vu des 20 %, puisque le lissage doit se faire jusqu'en 2020, pas jusqu'en 2012 Monsieur Allemand.

Nous n'avons jamais été déclarés en état de carence par le Préfet des Alpes-Maritimes. Jamais. D'autres communes l'ont été dans le département des Alpes-Maritimes, ce n'est pas le cas de la ville de Nice, parce que le Préfet via une

commission *ad hoc*, considère en effet que les efforts consentis, les efforts poursuivis, les efforts réalisés sont suffisants aujourd'hui pour nous mettre en capacité de continuer la politique que nous avons décidé de mener au profit de l'ensemble des Niçoises et des Niçois dans le domaine de l'habitat.

Voilà pour ce qui est du logement. Je vous rappelle encore une fois que nous faisons tout cela avec une diversité dans le domaine du logement. Vous avez raillé le fait que nous n'aurions fait ou nous ne ferions que 92 logements en accession à la propriété, mais de quel droit vous permettez-vous cela Monsieur Allemand ? Bon nombre de nos concitoyens aspirent à devenir propriétaires, ce sont des primo accédants qui, s'ils ne bénéficiaient pas du chèque logement accordé par la ville de Nice ni d'aides pouvant leur être accordées à travers des programmes d'accession sociale à la propriété ou d'accession à coût maîtrisé, ne pourraient pas devenir propriétaires. On le sait pertinemment, parce que la plupart de nos concitoyens n'ont pas les moyens, au vu de leurs ressources et compte tenu des prix pratiqués sur le marché de l'immobilier, d'accéder à leur souhait le plus cher. Eh bien oui, nous avons décidé d'en faire un volet prioritaire en même temps que celui de la construction de logements sociaux, parce que c'est aussi cela, la mixité sociale que nous voulons pour l'ensemble de nos concitoyens. En permettant à des personnes de devenir propriétaires, on s'est aperçu que très souvent ces personnes sortent du logement social, tant mieux pour elles, elles libèrent des places dans le logement social pour d'autres personnes qui en ont plus besoin qu'elles au moment où elles sont rentrées, ou en tout cas au moment où elles se trouvent encore dans du logement social. Même si cela ne vous convient pas, nous continuerons à marcher sur nos deux pieds : l'accession sociale à la propriété et l'accession à coût maîtrisé, et la construction neuve qui englobe également l'acquisition-amélioration, avec bien sûr aussi un effort conséquent sur la réhabilitation des logements sociaux.

Pour en terminer avec vous, Monsieur Allemand, vous avez fait allusion au PNRQAD. Vous nous avez dit : vous allez voir ce que vous allez voir, on ne vous laissera pas faire, vous allez être montrés du doigt, tout va s'arrêter parce que nous sommes les plus forts, nous sommes les maîtres en matière d'agitation politicienne pour aller chercher les gens, pour leur faire peur, pour monter contre eux cette peur irrationnelle.

Monsieur Allemand, vous ferez ce que bon vous semble, vous prendrez vos responsabilités, sauf que je vous rappelle, Monsieur Allemand, que cette convention de PNRQAD qui engage l'État, la ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil général des Alpes-Maritimes et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, vous l'avez votée, Monsieur Allemand, vous l'avez votée, avec aujourd'hui...

**M. ALLEMAND.**- Nous n'avons pas voté cette opération-là.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Vous l'avez votée parce que la convention dans sa globalité met bien le point, le focus sur deux sites d'impulsion qui ne sont que des sites d'impulsion, parce que vous avez mal compris l'opération PNRQAD et vous continuez à distiller votre venin auprès de la population [*Protestations de l'opposition*] pour faire en sorte qu'une partie de la population ne comprenne pas... [*Tumulte*]

**M. LE MAIRE.**- Calmez-vous, ne recommencez pas !  
Je vais de nouveau prononcer une suspension de séance. Cela suffit maintenant ! Cela suffit !

[*Exclamations sur les bancs de l'opposition*]

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Prenez exemple sur monsieur Injey, regardez, monsieur Injey est muet maintenant !

**M. LE MAIRE.**- Cela suffit ! L'adjoint s'exprime, vous le respectez. Madame l'Adjointe, veuillez continuer.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Vous prenez ce projet par le petit bout de la lorgnette, mais vous êtes tellement réducteur, Monsieur Allemand, que c'est normal.

**M. LE MAIRE.**- Vous savez ce que vous avez dit ce matin comme énormités et comme provocations à notre égard, auxquelles nous n'avons jamais répondu ? Je pense que nous sommes extrêmement modérés par rapport aux propos qui ont été les vôtres. Par rapport à cela, ayez la même attitude républicaine que la majorité.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Vous prenez ce projet par le petit bout de la lorgnette, vous agitez des peurs ; bien sûr que vous agitez des peurs, vous dites : « on va démolir le square du Lieutenant-Colonel Jeanpierre pour en reconstruire un plus petit ». Mais de quel droit dites-vous cela, Monsieur Allemand ? De quel droit ?

On va en effet enlever, si tant est que la concertation et que l'ensemble des partenaires nous accompagnent dans ce projet, on va effectivement enlever le square du Lieutenant-Colonel Jeanpierre de là où il se trouve pour le mettre de l'autre côté de la rue Trachel, mais pas plus petit, exactement la même superficie, mais un square qui sera dans un lieu apaisé, où l'on n'est pas coincé entre une bretelle d'entrée sur la voie Mathis, une rue Trachel qui aujourd'hui est extrêmement désorganisée en flux de circulation, en flux de stationnement, en flux de livraisons avec des boulistes, avec des mamans qui conduisent leurs enfants au jardin d'enfants dans un environnement qui, en termes de pollution, de bruit et de nuisances, est particulièrement néfaste.

Quand on aura fait le square de l'autre côté, un square apaisé, quand on aura relocalisé les boulistes, quand on aura ouvert cette cour Bensa pour faire tomber un certain nombre d'immeubles, vous parlez de ces immeubles, vous dites « ces immeubles sont très bien, ils ne sont pas du tout dégradés », nous avons fait mener une étude préopérationnelle, cette étude a effectivement ciblé un certain nombre d'immeubles comme étant des immeubles soit dégradés, soit très dégradés, soit pouvant à terme être en péril de pouvoir présenter des signes de précarité, des signes de paupérisation et de fragilité. Nous nous appuyons sur une étude faite par un bureau d'étude indépendant qui nous a ramené ces données techniques, pour identifier deux de ces immeubles, mais comme d'autres aussi à l'échelle du périmètre du coeur de ville, comme présentant un certain nombre de signes pouvant nous amener à penser que, si cela continue comme ça, ces immeubles pourront connaître des difficultés quant à une restauration ou une réhabilitation.

De ce point de vue, nous ne faisons pas cela à la louche, nous ne faisons pas cela en pointant un doigt sur une carte et en disant « c'est là que cela va se faire ».

Nous avons essayé de travailler avec un urbaniste en chef indépendant et, aujourd'hui, c'est le projet sur le site d'impulsion qui est présenté et soumis, je vous le rappelle, à la concertation publique jusqu'au 21 décembre. Il n'y a donc pas lieu, à ce jour, de commencer à dire « je sais qu'à la concertation publique tous les gens viennent se plaindre » ; il y a certainement des gens qui viennent faire des remarques, des gens légitimement inquiets, j'ai aussi le rendu des permanences hebdomadaires qui sont faites sur place par les équipes du renouvellement urbain, par les équipes de l'habitat qui voient de plus en plus de gens venir, mais pas pour protester : pour

s'informer, pour communiquer, pour connaître le calendrier de réalisation du programme, savoir comment les choses vont se mettre en place, comment, si l'on reconstruit des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, pouvoir en prendre possession. Il y a en effet beaucoup d'artisans, beaucoup de commerçants situés dans le périmètre de la cour Bensa qui, d'ores et déjà, nous ont fait savoir qu'ils étaient très intéressés par le fait de pouvoir disposer de locaux neufs, de locaux dont ils pourront même devenir propriétaires des murs s'ils le souhaitent, avec tout le confort pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Il y a aussi des gens - mais nous n'en faisons pas état comme vous, nous ne venons pas faire de la protestation négative - qui viennent attiser. Vous vous réunissez sur le pas de la porte, sur un trottoir, vous appelez vos compères à la rescousse, ceux avec qui vous étiez fâchés il y a quelque temps et qui là, viennent.

Ceux qui pour se dire « plus social que moi tu meurs » se sont opposés les premiers aux équipements sociaux que met en place Joëlle Martinaux rue Trachel, qui vont être inaugurés et vont apporter des réponses aux plus démunis et aux travailleurs pauvres. Mais qui s'est opposé à la réalisation des équipements sociaux, Monsieur Allemand ? Qui s'est opposé ?

Pas vous, mais le conseiller général avec lequel vous faites alliance, conseiller général du canton ; il n'est plus socialiste, il est PRG, mais je crois que cela fait partie de la même famille politique.

Là aussi, dans le domaine du social, nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous, vous n'avez pas le monopole du social, nous le montrons tous les jours, plus particulièrement avec Joëlle Martinaux et avec l'ensemble des adjoints de territoire qui sont dans la proximité et qui apportent des réponses à l'ensemble de nos concitoyens. Alors par pitié, arrêtez. Mais je sais que vous continuerez parce que c'est plus fort que vous, vous avez décidé de brandir votre étendard, mais vous prenez un grand risque, Monsieur Allemand, vous avez aussi le risque que la population, même celle que vous venez directement chercher, s'aperçoive que vous l'induisez en erreur, que vous menez de la désinformation et que vous vous servez d'elle simplement à titre d'agitation politicienne, parce que c'est la réalité, Monsieur Allemand, il ne peut pas en être autrement.

**M. ALLEMAND.**- Cela vous gêne.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Vous n'avez dans ce projet aucune volonté de construire avec nous, d'avancer avec nous, alors que vous abondez financièrement ce projet. Vous êtes dans la contradiction permanente, Monsieur Allemand, comme vous en avez l'habitude.

Alors on attendra tranquillement la fin de la concertation. On voit que ce projet mûrit. Il y a encore des doutes, il y a encore des inquiétudes, ce projet mûrit.

On sera à même aussi d'en tirer tous les enseignements pour amender une partie de ce projet, mais je dirai pour terminer que ce projet PNRQAD ne se limite passivement, comme vous voulez bien le réduire, à ce qui va se passer rue Trachel. La volonté est de faire en sorte d'enrayer la paupérisation dans le coeur de ville qui est une paupérisation latente, permanente, récurrente depuis vingt ans. C'est un effet inverse qui va être connu à travers le PNRQAD, à travers ce qui va se passer à la gare du Sud, à la gare SNCF Thiers, tout cela va ensemble dans un projet d'aménagement global et tout cela, vous n'en voulez pas ! Vous n'en voulez pas, Monsieur Allemand, parce que sinon vous ne vous comporteriez pas comme cela avec vos collègues ou vos pseudo alliés.

Eh bien, je vous dis que vous faites fausse route, Monsieur Allemand.

Nous n'avons jamais eu peur d'aller au devant de la population, je n'ai jamais eu peur de venir expliquer et réexpliquer. C'est ce que je faisais il y a quelques années pour le centre d'accueil pour femmes victimes de violences, puisque nous sommes à deux jours de la journée nationale des femmes victimes de violences ; eh bien, il y a eu des oppositions, nous y sommes arrivés, c'est ce que nous faisons avec Joëlle Martinaux. On ne voulait pas du centre d'accueil de nuit, nous y sommes arrivés parce que nous apportons des garanties, de l'accompagnement, des explications, des informations, et parce que nous montrons que nous sommes cohérents dans la politique que nous mettons en oeuvre dans la ville de Nice. Tout cela vous gêne parce que, quelque part, vous pensez qu'on va marcher un peu sur vos plates-bandes.

Ce ne sont pas plus vos plates-bandes que les nôtres, nous nous occupons des Niçoises et des Niçois et de toutes catégories de populations confondues.

Pour terminer sur le PNRQAD, je dirai simplement que s'agissant des personnes qui sont aujourd'hui dans ces immeubles voués à la démolition, vous continuez à les monter les unes contre les autres, vous demandez à quelqu'un proche de vous, enfin, plus très proche, de prendre en compte leur défense éventuellement dans un procès, comme par hasard, il y a des enchevêtrements un peu bizarres quand même, vous me l'accorderez ; ils sont un peu bizarres et on est obligé de voir que, véritablement, vous n'êtes pas très cohérents et que vous faites cela non pas pour le bien de la ville de Nice, non pas pour le bien des Niçois, mais simplement dans la perspective d'une échéance, 2014, sur laquelle vous pensez que vous allez pouvoir chevaucher allègrement, mais en tout cas moi je me mettrai au travers de votre route, j'essaierai de le faire avec bon nombre de personnes, tout simplement parce que la désinformation n'a plus cours, Monsieur Allemand.

Laissez la concertation se faire, laissez rendre compte de la concertation publique une fois que l'on aura tout dépouillé, mais si l'on abandonne le PNRQAD, Monsieur Allemand, si c'est ce que vous voulez, puisque maintenant vous avez les commandes au niveau national, remontez au niveau national, dites que ce qui a été validé par le précédent gouvernement de Nicolas Sarkozy ne correspond plus et l'on verra si le gouvernement de monsieur Ayrault le remet en cause, là vous en porterez non seulement la responsabilité au niveau local, mais aussi la responsabilité au niveau national.

Et puis, si vous arrivez à faire échouer le PNRQAD, c'est définitivement plus rien, plus rien, vous l'entendez, qui pourra se faire dans le coeur de ville et le coeur de ville continuera à se déliter, les commerces continueront à se déliter, les logements continueront à être vacants et il n'y aura plus de mixité.

C'est simplement ce dont je voulais vous faire prendre conscience, ainsi que les Niçoises et les Niçois, même si au départ ils ont pu être surpris par la façon dont a été présenté le projet, parce que très certainement ils s'attendaient à autre chose, et je veux dire que l'essentiel touchera l'habitat privé, touchera les aides accordées aux locataires, aux propriétaires bailleurs, aux propriétaires occupants pour justement lutter contre l'insalubrité, contre la vacance qu'a évoquée madame Gaziello, mais madame Gaziello a utilisé des pourcentages qui sont faux : 9 % de logements vacants dans la ville de Nice, Madame Gaziello, et non pas 11 % comme vous le dites. Non, pas 11 %, mais 9 % incluant le parc public et le parc privé. Dans le parc privé, voulez-vous que je vous dise ce qu'il y a parmi les logements vacants ? Les mansardes, les locaux commerciaux, des garages. Tout cela fait partie des statistiques données par l'administration centrale. Nous avons fait des calculs parce que c'est notre préoccupation. Si l'on a mis en place au niveau de la Métropole un programme d'intérêt général pour lutter à la fois contre l'insalubrité et contre la vacance, c'est que

l'on a bien conscience que l'on peut avoir un gisement de logements pas très importants mais qui peuvent apporter des réponses à nos concitoyens. Aujourd'hui, je vous le dis, on a grosso modo dans la métropole 2 500 logements vacants, mais au titre d'une vacance sur laquelle on peut travailler, parce qu'il y a aussi la vacance qui ne dure qu'un an, Madame Gaziello, entre un moment donné où le propriétaire bailleur a arrêté le bail, il rafraîchit son appartement, il le remet à la location un an ou un an et demi après, c'est une vacance comptabilisée, mais ce n'est pas une vacance pérenne, ce n'est pas une vacance durable. Là aussi, arrêtez d'agiter des chiffres qui ne sont pas la réalité. Pour autant, nous montrons que nous arrivons de plus en plus à apporter des aides conséquentes à nos concitoyens pour qu'ils puissent remettre leur logement aux normes de confort et de sécurité et soit le louer, soit l'occuper dans de bien meilleures conditions.

Je suis étonnée enfin que vous n'ayez pas fait allusion à cette vraie fausse bonne idée de la réquisition comme un leitmotiv. Je vous rappelle, au cas où vous auriez la velléité de le faire, que nous sommes opposés à la réquisition. Nous y sommes opposés. Eh oui, Monsieur Injey, cela vous rend muet, mais nous y sommes opposés parce que nous respectons avant tout le droit de propriété qui est un droit fondamental inscrit dans la Constitution et nous n'avons pas à porter atteinte à ce droit de propriété, d'autant plus qu'il existe d'autres outils qui nous permettent néanmoins de pouvoir agir sur la vacance des logements. J'en ai terminé et je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Je remercie notre adjointe, en tout cas c'était des précisions très utiles. Par ailleurs, il se trouve qu'un grand nombre de nos adjoints siègent dans des instances nationales et internationales reconnues : je pense à Rudy Salles à la présidence du Parlement européen, à madame le professeur Paquis au ministère de la Recherche, et bien d'autres encore sur nos bancs, dans un grand nombre d'instances où systématiquement la ville de Nice est reconnue, Joëlle Martinaux au bureau national des caisses d'allocations familiales, madame l'adjointe en charge du patrimoine de la ville qui siège au bureau national du notariat, nous avons la chance d'avoir une adjointe au maire déléguée au logement qui a été reconnue par ses pairs dans un organisme où l'opposition nationale désormais est très minoritaire, je veux parler de la Fédération nationale de l'habitat social puisque Dominique Estrosi-Sassone en est secrétaire générale et que le président de cet organisme est monsieur le ministre Repentin.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Était.

**M. LE MAIRE.**- Il est remplacé par un de ses pairs.

**Mme ESTROSI-SASSONE.**- Par un socialiste, oui.

**M. LE MAIRE.**- Il se trouve donc que ce sont ses pairs qui ont souhaité lui confier ce secrétariat général, reconnaissant ainsi à la politique de la ville de Nice et à son adjointe au maire un certain nombre de qualités. Je crois, Monsieur Allemand, que sur ce plan vous devriez vous adresser à un certain nombre de vos collègues qui, là où vous ne prenez pas en référence ce que nous faisons et ce que fait notre adjointe, semblent au contraire l'apprécier, elle paraît même être pour eux une source d'inspiration des politiques que nous conduisons ici, je le dis. Vous avez de

sérieuses contradictions peut-être à ajuster, cadrer et mettre au point avec un certain nombre de vos amis avec lesquels vous semblez finalement être en grande contradiction.

Je vais passer maintenant la parole, pour continuer sur le PNRQAD, à monsieur Auguste Vérola.

**M. VEROLA.-** Je voudrais dire tout d'abord que j'approuve entièrement ce qu'a dit l'adjoint au logement. Dans ce quartier dont je suis le conseiller général, cela fait vingt ans qu'il ne se passe rien si ce n'est de la dégradation. C'est la première fois qu'il y a enfin quelque chose.

Comme l'a dit madame Estrosi-Sassone, le départ a peut-être été un peu délicat dans la communication, mais on s'aperçoit avec les permanences du mardi au CAL, que les gens, quand ils ne sont pas harangués dans la rue comme vous le faites pour répandre n'importe quoi, comprennent le projet, l'aiment ou proposent d'autres solutions, tout sera pris en compte, mais je peux vous dire que depuis onze ans que je suis conseiller général, je ne vous ai jamais vu à Trachel, je ne vous ai jamais vu arpenter les rues, monter les 17, 19, 21 rue Trachel ou les 12, 14 rue de l'Abbé Grégoire pour essayer de voir des gens en difficulté...

**M. ALLEMAND.-** Qu'est-ce que vous en savez ?

**M. VEROLA.-** ... les recevoir ici et essayer de trouver des solutions pour les reloger en attendant la fin du PNRQAD. J'en reçois encore deux cette semaine. Vous êtes totalement absent si ce n'est au moment des élections, mais curieusement, c'est toujours nous qui gagnons aux élections là-bas, même lors des dernières. Alors avant de critiquer, avant d'haranguer la foule, pourquoi n'étiez-vous pas au comité de quartier de Trachel ? Nous étions deux au comité de quartier, Dominique Estrosi-Sassone et moi-même, nous avons répondu à toutes les questions et nous avons vu des gens, notamment les plus critiques, déjà prêts à avoir des explications, ils ne venaient pas là en criant. Vous mobilisez des gens dans un secteur, mais on ne vous voit ni avant, ni après.

C'est tout ce que je voulais dire. Quand on n'occupe pas le terrain, on n'est pas capable de le juger.

**M. LE MAIRE.-** Merci Monsieur l'Adjoint. Je passe maintenant la parole à notre adjoint à l'éducation, monsieur Lauriano Azinheirinha. Vous avez la parole.

**M. AZINHEIRINHA.-** Merci Monsieur le Maire.

Je ne peux pas ne pas réagir aux propos de monsieur Allemand à la fois sur le programme numérique dans les écoles et sur la réforme relative aux rythmes scolaires. Je ne peux pas ne pas réagir parce que je me suis posé la question de savoir, en vous écoutant, si vous aviez de mauvais chiffres, si vous étiez atteint de dyscalculie ou si volontairement vous souhaitiez utiliser, devant des enfants qui étaient présents dans la salle, des mensonges puisqu'il n'y a pas d'autre terme.

D'abord Monsieur Allemand, je suis navré, la ville de Nice n'a pas 1 651 classes mais 1 220 classes. Sans doute avez-vous pour vocation de créer des postes d'enseignants supplémentaires, je m'en réjouis, mais je n'ai pas vu à la carte scolaire de la rentrée 450 créations de classes à ce point. Premièrement. Deuxièmement, vous dites que 200 000 euros sont consacrés à l'informatique dans les écoles. Savez-vous, Monsieur Allemand, quel est le chiffre exact ? Le chiffre exact est très précisément de 2 400

000 euros et je vais vous en apporter la démonstration, puisqu'on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut mais, en l'occurrence, ce chiffre pour vous est erroné.

200 000 euros, Monsieur Allemand, c'est le budget que vous avez-vous même voté il y a trois ans quand nous avons ensemble décidé de lancer un plan numérique dans les écoles sur quatre ans, de 200 000 euros par an, soit (200 x 4) 800 000 euros. 800 000 euros c'est le budget qui est consacré à l'équipement informatique dans les écoles et ce n'est pas 200 000 euros. Ensuite, vous ne le savez peut-être pas, nous avons remplacé cette année - nous n'avons pas tout à fait terminé d'ailleurs, nous avons commencé cet été, c'est en train de se poursuivre et ce sera terminé dans le premier trimestre 2013 – les 2 350 ordinateurs qui sont dans les classes. 2 350 ordinateurs. Savez-vous, Monsieur Allemand, que 2 350 ordinateurs remplacés, cela correspond à peu près à un budget de 1 500 000 euros ?

Eh bien voilà, comme dirait maître Capello les comptes sont faits, 1 500 000 euros plus 800 000 euros cela fait 2 300 000 euros, c'est cela l'investissement de l'informatique dans les écoles.

Vous allez me dire « oui, mais vous parlez en pluriannuel », eh bien j'y viens sur le pluriannuel. Croyez-vous, Monsieur Allemand, que si aujourd'hui on équipe les 1 220 classes (et pas 1 650) de TBI, d'outils numériques, de salles portables, d'expérimentation de tablettes, nous fassions comme nos amis hollandais qui ont installé un TBI dans chaque classe, dans toutes les classes du pays, savez-vous qu'en Hollande, 60 % de ces matériels à ce jour sont éteints parce que les enseignants ne savent pas les utiliser ? Alors je veux bien, Monsieur Allemand, mettons le paquet dès l'année prochaine sur le matériel et dites au ministre de l'Éducation nationale d'accompagner les enseignants sur la formation du numérique, mais aujourd'hui c'est eux-mêmes qui le disent, cela ne sert à rien d'investir dans l'informatique si d'une part les enseignants ne sont pas formés, accompagnés, et ce n'est pas le travail de la ville de Nice, c'est le travail de l'Éducation nationale, et si d'autre part les éditeurs ne développent pas, vous le savez aussi, les outils numériques ; cela ne servirait à rien. Je préfère que l'on monte progressivement, que l'on procède par un plan pluriannuel de façon à donner aux enseignants le temps de se préparer.

Les enseignants, deuxième sujet : les rythmes scolaires. C'est extraordinaire, j'ai retenu une question dans votre intervention : allez-vous oui ou non mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 ?

Excellente question. Premièrement, je vous rappelle que nous sommes favorables dans notre équipe municipale à une réforme des rythmes scolaires. Nous y sommes favorables à trois conditions :

- 1) Qu'elle réponde aux intérêts de l'enfant d'abord et avant tout.
- 2) Qu'elle se fasse avec les acteurs du monde éducatif.
- 3) Que l'on puisse avoir les moyens de la mettre en place.

Que répondez-vous à cela, Monsieur Allemand ?

D'abord sur l'intérêt de l'enfant : on parle (ce n'est pas moi qui le dis) de rythmes de l'enfant ; qu'en est-il de la réforme ? On ne touche plus au calendrier des vacances scolaires, on écourte la journée ou l'on fait semblant de dire aux parents qu'on écourte la journée de l'enfant, ce qui est totalement faux puisque, à ce jour, on annonce 15 h 45. Voulez-vous dire aux Niçoises et aux Niçois qu'on va laisser les enfants à 15 h 45 repartir chez eux pour que leur journée soit plus courte ? Vous le savez, les parents eux, continueront à avoir des besoins de garde et l'enfant continuera à rester dans l'école de 8 h jusqu'à 18 h 30 voire 19 h. Où est l'intérêt de l'enfant ?

Deuxième question que nous posons : les moyens sont-ils là ? Ce n'est pas moi qui le dis, 250 millions d'euros annoncés par le président de la

République au congrès des maires, Christian Estrosi le sait, vous nous reprochez aujourd'hui de ne pas inscrire dans le débat d'orientations budgétaires le montant pour la réforme, j'ai cru comprendre que dans le projet de loi de finances qui vient d'être voté par les parlementaires, il n'y a pas un centime sur la réforme. La preuve, le président de la République dit lui-même qu'il va falloir trouver 250 millions d'euros. Alors, si vous souhaitez que l'on inscrive dans notre DOB un budget pour les rythmes scolaires à Nice, demandez à vos amis d'inscrire dans le projet de loi de finances les budgets nécessaires pour cette réforme au niveau de l'État.

D'ailleurs, puisqu'on en est à faire une leçon de mathématiques pour ceux qui sont atteints de dyscalculie, au sein de l'Association des Maires de France, le maire de Grenoble, le maire de Lyon, le maire de Paris, le maire de Toulouse, le maire de Nantes, le maire de Lille qui ne partagent pas les mêmes idées politiques que les nôtres, disent tous aujourd'hui que l'on chiffre le montant de la réforme à 600 millions d'euros. Si vous devez revenir pour un budget rectificatif, dites-leur bien que ce n'est pas 250 millions d'euros qu'il nous faudra mais 600 millions d'euros.

Enfin troisième point, et je conclurai là-dessus, troisième réussite pour la réforme, il faut qu'elle se fasse avec les acteurs de la communauté éducative.

Eh bien nous à Nice, nous avons souhaité et le maire a installé il y a un mois un comité de pilotage avec l'ensemble des représentants de l'Éducation nationale, les syndicats enseignants, je le répète, les syndicats enseignants, les associations de parents d'élèves, les syndicats de personnel, l'ensemble de ces acteurs est venu autour de notre table pour dire : vous avez raison, nous n'avons pas été associés, nous souhaitons travailler avec vous sur cette question.

Alors quand vous dites, Monsieur Allemand, « mettez-vous en place cette réforme ? » nous disons avec Christian Estrosi : nous allons voir, nous allons en parler avec eux, est-ce que l'argent est là, est-ce que l'intérêt de l'enfant est là, est-ce que les acteurs sont concernés par cette réforme ? Nous avons lancé un grand questionnaire, j'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer qu'il remporte un grand succès, nous avons énormément de réponses, plus d'un enseignant sur deux (ce qui est important) a déjà répondu à ce questionnaire. Eh bien, nous verrons bien, nous verrons ce que les Niçois pensent de cette réforme, nous verrons si les trois questions que nous avons posées appellent des réponses qui nous rassureront. J'en ai terminé, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie, Monsieur l'Adjoint. Monsieur Allemand, au fond, c'est bien que vous posiez des questions comme cela, parce que nous avons des adjoints si performants pour y répondre que cela nous permet d'éclairer encore mieux, grâce à vous, les Niçoises et les Niçois...

**M. ALLEMAND.**- Je suis là pour cela, c'est un débat d'orientation.

**M. LE MAIRE.**- ... sur la façon dont vous cherchez à déformer la manière dont nous conduisons nos politiques municipales.

Je passe la parole maintenant à madame l'adjointe à la petite enfance et à la famille.

**Mme MONIER.**- Merci Monsieur le Maire.

Des questions ont été posées sur la compétence petite enfance. Je rappelle quand même que la compétence petite enfance n'est pas une compétence obligatoire d'un maire. En 2008, Christian Estrosi et l'équipe municipale ont choisi cette ligne politique et ambitieuse de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil en créant 1 000 places de crèche. Cela veut dire que depuis 2008, nous mettons en place

un budget conséquent et une dynamique importante pour accompagner le retour à l'emploi des familles mais aussi, sur un autre volet, accompagner la solidarité et la redistribution.

S'agissant de ce que nous avons déjà fait, dix-huit établissements ont déjà été ouverts, treize sont en chantier et ouvriront.

Pour cette année, et je précise que 70 % du parc d'accueil est municipal, c'est donc vraiment quelque chose qui est soutenu par la municipalité de Nice, rien qu'en investissement plus de 4 millions d'euros ont été mis sur différents établissements. De plus, nous avons accompagné la mise à niveau des autres établissements. C'est déjà important.

Deuxièmement, concernant la redistribution, puisque j'ai entendu parler de redistribution et de solidarité, je rappelle que non seulement ça n'est pas une compétence obligatoire mais que, en parallèle de la création de ces places d'accueil, nous avons accompagné les familles pour qu'elles aient un véritable choix de retour à l'emploi, en créant une allocation municipale dont le budget atteint pratiquement 300 000 euros, et cette solidarité pour le retour à l'emploi, ou pour la socialisation, ou tout simplement pour les familles qui sont en difficulté sans les stigmatiser, car c'est aussi l'objectif, il n'y a pas un établissement dans la ville pour ces populations-là, c'est dans tous les quartiers, pour tous les enfants et toutes les familles, nous avons mis en place de nombreux dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi ou à la socialisation, justement pour permettre à tout le monde d'accéder à un mode d'emploi.

Et puis, puisqu'on parle d'emploi, nous accompagnons le retour à l'emploi, mais je rappelle qu'avec ces créations d'établissements (trente et un), on aura doublé le nombre d'établissements à la fin de 2014 grâce à la volonté de Christian Estrosi, nous aurons aussi créé 500 emplois pérennes dans la petite enfance, des emplois à temps plein au service des enfants, et créé une véritable dynamique aussi au service de la population et des Niçois.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie Madame l'Adjointe. Je vais repasser la parole à monsieur l'adjoint aux finances.

**M. TORDO.**- Merci Monsieur le Maire.

Après toutes ces digressions, il ne me reste qu'à aborder le problème de l'emploi que vous avez bien voulu soulever, mais encore une fois, comme pour les autres thèmes d'ailleurs, en pratiquant le double langage et l'amalgame.

Je prends acte de votre satisfaction concernant Acropolis mais, en tant que président du conseil d'administration de l'OIN, je ne peux pas vous laisser rapporter des chiffres qui sont faux.

**M. ALLEMAND.**- Ils sont justes.

**M. TORDO.**- Vous parlez de 50 000 emplois, on n'a jamais dit 50 000 emplois en vingt ans, on a dit 50 000 emplois sur quarante ans, ce qui est la durée normale d'une opération d'intérêt national. Vous parlez de 25 000 emplois sur dix ans, on a parlé de 25 000 emplois dans le cadre du premier protocole de partenariat que nous avons signé avec les collectivités territoriales et l'État, qui est un protocole sur quinze ans. Oui, c'est un enjeu difficile, nous en mesurons la difficulté, mais nous avons la volonté de le faire et nous le ferons. Pour autant, et c'est là que vous faites preuve, Monsieur Allemand, d'un double langage, vous dites ici « comment allez-vous faire

pour créer des emplois ? » et que faites-vous en conseil d'administration et ailleurs ? Vous nous dites que, dans la plaine du Var, il faut qu'il n'y ait que de l'agriculture.

**M. ALLEMAND.**- Jamais de la vie !

**M. TORDO.**- Il faut que nous devenions le territoire de l'agriculture périurbaine de référence en Europe. Certes, nous attachons beaucoup d'importance à l'agriculture, je constate simplement qu'aujourd'hui il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs dans la plaine du Var et, de toute façon, on ne pourra pas y mettre 25 000 agriculteurs et créer les 25 000 emplois dont nous avons besoin. Alors arrêtons le double langage, Monsieur Allemand, et en définitive et pour terminer...

**M. ALLEMAND.**- C'est de la caricature !

**M. TORDO.**- La caricature c'est vous qui la faites, Monsieur Allemand. Nous nous attachons aux chiffres, à la réalité et aux prises de position qui sont les vôtres et qui sont répertoriées dans les comptes-rendus des conseils d'administration ou des conseils municipaux. Et puis s'agissant, pour élargir le propos, de la politique de l'État en la matière, il faudra nous expliquer pourquoi votre gouvernement nous critique pour ce que nous voulons faire dans la vallée du Var qui en a tellement besoin après avoir été dévastée pendant ces trente dernières années quand, dans le même temps, ce gouvernement trouve normal d'installer un aéroport à Notre-Dame-des-Landes où des agriculteurs sont actuellement installés et ne demandent qu'à rester. Là, dans la plaine du Var, il n'y a plus d'agriculteurs et vous voulez en mettre, à Notre-Dame-des-Landes il y a des agriculteurs et vous voulez les faire partir ! Voilà le double langage dont vous faites preuve, Monsieur Allemand. Vous devriez vous arrêter de faire cela et faire référence à la réalité des chiffres. La caricature, ce n'est pas nous mais vous qui en faites preuve et nous vous retournons le compliment. Pour conclure sur toutes ces interventions, ce qui me frappe en définitive sur votre intervention, Monsieur Allemand, comme l'a dit Dominique Estrosi-Sassone, c'est qu'elle est frappée au sceau de l'agitation politicienne et du double langage. Vous vous attachez à nous dire « dans le DOB il y a 500 000 euros de droits de mutation en trop ». Sur 700 millions, la belle affaire ! Vous faites de l'amalgame : « Vous ne pouvez pas créer des emplois dans la vallée du Var, vous ne voulez pas installer le plan numérique pour les écoles, ou du moins c'est insuffisant », etc. C'est de l'agitation, Monsieur Allemand, ni plus ni moins. Sur le fond, vous regrettez finalement que nous ne surfions pas sur les politiques initiées par le gouvernement mais, comme cela a été dit par les différents adjoints, nous le revendiquons, Monsieur Allemand.

Nous le revendiquons parce que nous considérons que cette politique est nocive pour la France, elle est nocive pour les collectivités territoriales, elle est nocive pour les Niçoises et les Niçois et en particulier parce que, dès cette année, c'est 10 millions d'euros qui seront enlevés au budget de la Ville, 10 millions d'euros, c'est une réalité et c'est la réalité de votre gouvernement. Pour conclure sur cette dimension nationale, la politique que mène votre gouvernement est une politique de choc fiscal, comme je l'ai dit, et cela vous délégitime pour vouloir nous critiquer ici pour ce que nous faisons en matière de fiscalité. 32 milliards d'euros de choc fiscal, la France n'a jamais été confrontée pendant les cent dernières années à un choc de cette ampleur. C'est votre gouvernement et cela touchera les Niçoises et les Niçois bien plus que les décisions que nous pouvons prendre et qu'en l'occurrence nous prenons à l'inverse de celles

que vous prenez au gouvernement, c'est-à-dire en ayant une fiscalité inchangée depuis 2009.

Pour terminer, j'attends toujours, je vous l'ai dit, c'est la cinquième fois que nous avons un débat d'orientations budgétaires et j'attends toujours que vous nous proposiez vos orientations budgétaires. Vous nous critiquez sur tel ou tel point, mais dites-nous, par rapport à l'équilibre général du budget que nous présentons, vous augmenteriez la fiscalité ? Vous réduiriez l'investissement ? Vous augmenteriez la dette ? Dites-nous ce que vous feriez. Nous attendons toujours, depuis cinq ans, nous attendons et cela ne vient pas.

Alors peut-être dans un deuxième mandat, en espérant que nous serons toujours là et vous à votre place, aurez-vous la créativité pour nous proposer quelque chose. On attend. Mais les Niçoises et les Niçois attendent aussi et il faudra que vous vous démasquiez pour nous dire comment vous ferez. Vous augmenterez la fiscalité, vous réduirez l'investissement et vous réduirez les équipements que nous installons pour les Niçoises et les Niçois ? Ou allez-vous augmenter la dette ? Depuis cinq ans nous attendons que vous nous le disiez et, depuis cinq ans, vous vous contentez de nous dire : sur telle ligne budgétaire il y a quelque chose qui ne va pas, sur telle ligne budgétaire vous vous trompez, vous faites preuve soit de prudence, soit d'imprudence, soit d'utopie. Ce n'est pas ce que l'on attend de vous et de l'opposition, Monsieur Allemand, et je conclurai là sur votre intervention.

Parlons maintenant de l'intervention de madame Gaziello. J'ai de la peine à y répondre parce que j'ai eu le sentiment que cette intervention relevait plus de la critique de la politique gouvernementale que vous menez, Monsieur Allemand - et je pensais, Madame Gaziello, que d'une certaine manière vos amis la soutenaient - que de l'orientation budgétaire que nous présentons. Vous avez bien noté, et vous le regrettez, que monsieur Hollande a signé le traité Merkel/Sarkozy, en effet, notre opposition aussi l'a voté. Vous condamnez la baisse de la dotation de l'État, tant DGF que dotation de péréquation nationale ; nous aussi nous le regrettons, Madame Gaziello : 10 millions d'euros pour le budget de la Ville. Voilà ce que j'ai retenu de votre intervention, je n'ai pas saisi qu'il y ait eu beaucoup de questions auxquelles je puisse répondre.

Simplement, puisqu'en complément de ce que nous avons dit sur un budget de raison, d'action et de protection, vous avez mis en avant la solidarité, cette solidarité, Madame Gaziello, nous la démontrons en absorbant les 3 millions d'euros que l'État ne nous donnera pas sur les exonérations fiscales de taxe d'habitation et de taxe foncière au bénéfice des familles à faibles revenus, c'est l'expression de solidarité dont nous faisons preuve et qui est le résultat de l'action du gouvernement que vous soutenez, Madame Gaziello. Sur les crèches, je crois qu'on y a répondu. Sur le logement, on y a répondu, on ne va pas rouvrir le débat. Sur l'investissement, je ne sais pas où vous avez trouvé le chiffre de 60 millions.

**Mme GAZIELLO.** - Page 21.

**M. TORDO.** - On a dit dans le débat d'orientations budgétaires 115 à 125 millions, on s'y tiendra, et vous aurez l'occasion en décembre de le prouver. J'ai oublié, et je m'en excuse, vous avez souligné à juste titre le fait que vous aviez posé un certain nombre de questions qui n'ont pas toutes reçu une réponse ; nous avons répondu à certaines d'entre elles lors de la commission des finances. Vous aurez dans les jours qui viennent, Madame Gaziello, toutes les réponses à toutes les questions que vous avez posées, cela vous permettra de préparer la discussion budgétaire qui ne manquera pas de suivre le mois prochain.

Enfin, dernier élément, et là peut-être pourrez-vous nous aider, ou monsieur Allemand pourra nous aider, vous nous interrogez sur le financement du musée du Sport. Il s'agit en effet d'un sujet important et il me semble utile de refaire l'historique de ce dossier.

Le choix de Nice pour accueillir ce musée avait été annoncé le 23 janvier 2009 grâce à l'action de notre maire, et un protocole d'accord a été signé en mai 2010 entre l'État, le musée national du Sport et la ville de Nice pour la mise en oeuvre de ce projet. Ce protocole prévoyait la mise à disposition par la Ville d'un peu moins de 3 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition, 600 m<sup>2</sup> de bureaux et 2 000 m<sup>2</sup> de réserves ; tout cela pour un montant de l'ordre de 6 millions d'euros. Il était prévu que ce musée national du Sport soit financé par les subventions de l'État pour l'aménagement muséal du volume livré. Je passe sur les questionnements du ministère des Sports dans le courant du mois de juin, pour finalement aboutir à une saisine par courrier du ministère des Sports lui demandant de confirmer ou pas les informations parues dans la presse. Rencontre à Paris avec les directeurs de cabinet, où l'on nous redit que les difficultés budgétaires du ministère des Sports sont confirmées et que par là-même l'État finalement - d'une certaine manière c'est une première - ne respectera pas sa signature en demandant à la Ville de prendre à sa charge le coût de l'aménagement du musée (7 à 8 millions d'euros) en contrepartie d'une participation annuelle de l'État d'environ 500 000 euros. Lauriano Azinheirinha parlait tout à l'heure de dyscalculie pour les personnes qui ne calculent pas bien, visiblement il y a des difficultés pour bien calculer au ministère des Sports au moins. Deuxième saisine de la ministre des Sports, par courrier du 16 septembre 2012, pour indiquer que le maire n'était pas prêt à présenter en conseil municipal une délibération sur ce montage ; à la suite de quoi le ministère des Sports nous a répondu que le projet présenté par la Ville laissant à la charge 8,4 millions d'euros pour l'aménagement et les coûts de fonctionnement n'était pas soutenable en l'état par le ministère. Nouvelle proposition à examiner : le montage financier avec une subvention de l'État de 2 millions d'euros, prise en charge des 6,4 millions d'euros par la ville de Nice avec éventuellement l'aide des autres collectivités territoriales, avec pour contrepartie une redevance annuelle de 500 000 euros sur une durée de cinq à dix ans. La Région n'était pas mentionnée dans les collectivités territoriales, mais je pense qu'implicitement ça devait être le cas. La réponse qui a été faite était d'abord de rappeler, pour mémoire, la participation de la Ville pour installer le musée du Sport au sein de l'Allianz Riviera, avec des prestations intégrées dans le contrat de partenariat conclu avec NES pour un montant de près de 9 millions d'euros TTC, la prise en charge par la Ville des prestations de GER pour un montant de 1,8 million d'euros sur la durée du contrat, soit 27,5 ans, et enfin la participation financière proposée par le ministère de 2 millions d'euros plus les annuités ; un rapide calcul montrait que cela imposait à la Ville une participation de 6,4 millions d'euros et que, en complément, très royalement et en compensation, le ministère proposait une redevance de 2,5 millions d'euros sur cinq ans ou de 5 millions d'euros sur dix ans, ce qui ne couvrirait que tout juste les frais financiers de l'immobilisation des 6 millions de départ.

Tout simplement et en résumé, il est bien évidemment inenvisageable pour la Ville de supporter les 6 millions demandés par l'État pour ce musée. Nous en sommes donc là pour l'instant. Concrètement, qu'est-ce cela veut dire pour la Ville et donc pour les Niçoises et les Niçois ? Le partenaire privé, conformément aux engagements pris, livrera à la Ville le 31 décembre 2012 les locaux qu'elle devait mettre à disposition du musée du Sport, la Ville devra donc prendre la responsabilité d'un volume brut de béton pour lequel il sera nécessaire de conclure une police d'assurance spécifique, et qui devra être aussi gardienné.

Quelle que soit l'affectation future de ce volume, les travaux d'aménagement devront être réalisés alors que l'Allianz Riviera sera déjà en activité, ce qui générera des perturbations d'exploitation de l'équipement et donc certainement potentiellement des demandes d'indemnisation.

Enfin, si le projet d'implantation devait être abandonné, il est évident que cette décision aurait des répercussions sur la gestion du complexe sportif tout entier et que nous aurons à faire face à la position du groupement en la matière.

Voilà la situation sur le musée du Sport, une longue réponse pour tout simplement conclure qu'en la matière l'État n'aura pas respecté sa signature et que la seule alternative est un financement additionnel de la Ville de 6 millions, à moins que monsieur Allemand, qui apparemment a des contacts téléphoniques fréquents avec monsieur Hollande et l'Élysée, arrive à débloquent ce dossier pour nous permettre de récupérer ces 6 millions d'euros et, ainsi, honorer simplement la signature de l'État. Voilà les réponses que je pouvais apporter aux interventions de madame Gaziello, je ne pense pas avoir oublié quoi que ce soit dans mes réponses. Concernant l'intervention de monsieur Mari et le PPP, je voulais simplement souligner, puisque là aussi c'est un débat que nous avons eu en particulier quand nous avons délibéré sur l'Allianz Riviera et sur le PPP, notamment concernant les critiques que vous faisiez, Madame Gaziello, sur le montage même du PPP, vous avez peut-être lu qu'un rapport parlementaire avait été commandé par le gouvernement à un député socialiste sur l'intérêt des PPP ou leur manque d'intérêt, et ce rapport parlementaire, à la grande surprise de beaucoup mais pas de nous, a montré qu'en l'occurrence les PPP étaient un bon instrument pour financer les équipements publics. Le rapport est certainement disponible à l'Assemblée, je vous recommande de le lire, cela vous confortera dans l'idée qu'en l'occurrence, quand nous avons choisi de financer le stade par un PPP, c'était une bonne décision que nous assumions et que nous assumons encore plus au vu de ce rapport dont on ne peut pas considérer qu'il ait été partial dans ses conclusions. Voilà, Monsieur le Maire, les conclusions que je pouvais apporter et les réponses aux interrogations et aux questions qui nous ont été posées.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie Monsieur l'Adjoint. Je passe la parole à monsieur Chauvet.

**M. CHAUVET.**- Merci Monsieur le Maire. Je voulais simplement apporter un rapide apaisement à monsieur Jean-Claude Mari, car j'ai senti dans son questionnement un peu d'inquiétude à mon égard.

La réalité est toute simple. En 2012, en début d'année, l'Opéra est passé en régie autonome. Pour autant, un certain nombre de dépenses ont continué à être prises en charge par la mairie : je pense au chauffage, je pense à l'électricité, voire encore à l'entretien de certains bâtiments de l'Opéra. En 2013, au 1<sup>er</sup> janvier, cela sera terminé, toutes les dépenses seront assumées par l'Opéra, aucune par la mairie. Il est bien clair que dans ces conditions, le budget qui revient à l'Opéra en 2013, et j'en remercie monsieur l'adjoint aux finances, comprend l'intégralité des dépenses en ce compris celles qui étaient prises en charge encore en 2012 par les services directeurs de la mairie. C'est la raison pour laquelle il y a une augmentation, il ne faut pas voir là « l'effet Chauvet » comme il l'a dit. Par contre s'il veut bien, monsieur Jean-Claude Mari, comme tous les membres de cette honorable assemblée, est le bienvenu à l'Opéra, ça c'est l'effet Chauvet. Merci.

**M. LE MAIRE.**- Je souhaite que l'effet Chauvet soit très productif. Merci mon cher collègue. Je passe la parole à notre premier adjoint.

**M. KANDEL.**- Merci Monsieur le Maire.

J'ai un petit peu hésité avant d'intervenir, parce que mes différents collègues adjoints au maire vous ayant répondu très précisément, Monsieur Allemand, vous êtes déjà très profond dans la terre, je me suis demandé s'il était encore nécessaire que j'intervienne alors que vous étiez vraiment au fond.

Je serai très rapide.

Je pensais que sur la vidéoprotection vous aviez un peu évolué puisque depuis le début du mandat vous votiez contre et, la dernière fois, vous vous êtes abstenus. Je me suis dit « tiens, ils progressent, peut-être vont-ils finir par arriver à voter avec nous les projets de vidéoprotection ». Je vois que malheureusement ça ne sera pas le cas, vous nous reprochez les investissements que nous allons consentir sur ce sujet l'année prochaine.

Pour faire simple, sur la durée du mandat, la ville de Nice aura investi à peu près 10 millions d'euros (un peu moins) sur cet outil de vidéoprotection. Nous avons été aidés par les crédits d'État que nous avons été capables d'aller chercher, avec le FIPD ou par le Conseil général. Nous n'avons pas été beaucoup aidés par la Région, c'est un peu comme pour le logement, nous avons des difficultés pour recevoir des subventions. Évidemment la Métropole Nice Côte d'Azur nous a accompagnés au titre des compétences sur la circulation et le transport. Au final, nous avons un outil extrêmement performant qui nous aide à la fois à lutter contre la délinquance, à gérer nos trafics automobiles de façon optimisée dans la ville et, en plus, nous aide à protéger la population au sens prévision contre les risques majeurs naturels et technologiques.

Nous avons un outil très performant. Beaucoup de maires socialistes viennent visiter nos installations, nous ne le clamons pas partout parce que nous ne voulons pas en rajouter, mais quand ils sortent de notre centre de supervision, ils disent « je veux la même chose dans ma ville ». Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, une ville moderne se manage avec des outils modernes.

Cela nous a fait progresser aussi sur l'attractivité en termes de tourisme et c'est très important puisque c'est notre coeur d'activité.

En gros, nous investissons chaque année 2 millions d'euros sur les caméras, nous ville de Nice, et nous avons une augmentation de la fréquentation touristique de l'ordre de 15 %. 15 % de touristes en plus à Nice c'est 500 000 personnes, des retombées économiques sur la ville qui sont chiffrées entre 120 et 150 millions d'euros. Nous investissons 2 millions d'euros sur la sécurité, nous investissons aussi sur l'embellissement de la ville, sur les événements, mais au final nous avons des retombées économiques qui sont chiffrées, je le répète, entre 120 et 150 millions d'euros. Le maire est à la fois le protecteur de la population mais aussi l'animateur économique de son territoire et ces caméras nous servent à protéger notre territoire et à le rendre plus attractif, parce que vous aurez beau dire tout ce que vous voulez, on ne fait pas venir de force un touriste à Nice, il vient volontairement, il vient parce que l'offre globale est attractive, pour rien d'autre. Encore une fois, vous ne comprenez pas que l'on puisse avoir des dépenses productives, des dépenses qui sont en réalité des investissements. Pour le prochain mandat, nous aurons fait ces dépenses, nous serons propriétaires de l'outil, on n'aura plus besoin d'investir et on aura quand même cet outil. Enfin, Monsieur Allemand, dans un journal quotidien régional du matin, vous avez reproché au maire de Nice et à moi-même le fait que le premier adjoint de cette cité soit délégué à la sécurité, comme si c'était quelque chose d'incongru, d'anormal, de scandaleux.

**M. ALLEMAND.-** Ce n'est pas un reproche, c'est un constat.

**M. KANDEL.-** D'abord cela procède de la volonté du maire. Je suis parfaitement conscient que beaucoup de mes collègues avaient toutes les qualités pour occuper le poste de premier adjoint tout autant que moi, j'en suis parfaitement conscient. Il se trouve que le maire m'a choisi et que ce choix a été validé par le Conseil municipal, mais il se trouve aussi que beaucoup d'autres villes en France ont fait ce choix-là, ce n'est pas une situation exceptionnelle. C'est le cas par exemple de la ville de Lyon qui n'est pas un village mais une grande ville, dirigée par un maire de gauche, elle a également fait le choix d'avoir un premier adjoint délégué à la sécurité et à d'autres fonctions. J'ai aussi une dizaine de délégations autres, je ne m'occupe pas de cela. Ce n'est pas un scandale, ce n'est pas une situation anormale. Avant de lancer des critiques qui sont totalement inopportunes, regardez ce qui se passe ailleurs et vous verrez qu'ailleurs qu'à Nice, les maires considèrent que les problèmes de sécurité sont des priorités aussi pour leurs citoyens. Attaquez-nous sur nos politiques mais ne nous attaquez pas sur le fait que je sois premier adjoint délégué à la sécurité, cela n'a pas beaucoup de sens. Voilà ce que je voulais vous dire.

**M. LE MAIRE.-** Merci Monsieur le Premier Adjoint.

Je remercie en tout cas, autour de notre adjoint aux finances, tous les adjoints et conseillers qui sont intervenus pour apporter des réponses sur les choix d'orientations budgétaires qui étaient les nôtres. D'ailleurs monsieur Mari, avec beaucoup de bon sens, a rappelé qu'un débat d'orientations budgétaires était fait, comme l'a précisé monsieur Tordo, pour que chacun avance ses propositions et qu'au fond celui-ci puisse faire évoluer la construction d'un budget. Il ne faut pas nous reprocher le fait que notre budget tel que nous le présenterons au mois de décembre, corresponde peu ou prou, à la virgule près, aux orientations budgétaires que nous vous proposons, puisque nous n'avons pas eu de débat d'orientations budgétaires ce matin. Il n'y en a pas eu ! Il n'y en a pas eu puisque vous avez laissé la seule majorité faire ses propositions d'orientations budgétaires et vous n'avez fait aucune contreproposition d'orientations budgétaires. C'est bien beau de dire « on est contre ceci, contre cela, ça ce n'est pas bien », mais comme l'a dit Christian Tordo, cela nous aurait peut-être intéressés de savoir ce que vous aviez à proposer et peut-être que nous l'aurions pris en compte, du reste [*Rires de l'opposition*].

Je remercie à cet égard le président de la commission des finances, monsieur Librati, pour avoir salué les efforts d'économies, réalisés sous l'impulsion de Philippe Pradal, qui nous permettent aujourd'hui de préserver notamment notre marge d'autofinancement. Quant à votre inquiétude que vous n'avez cessé de nourrir depuis le début sur les emprunts structurés, Monsieur Librati, vous avez rappelé combien elle était sincère, combien vous saluiez les efforts qui avaient été les nôtres ; je veux vous dire que je n'ai jamais douté que votre inquiétude ait été sincère, en même temps c'était une inquiétude qui était lucide tout autant que la nôtre, c'était une inquiétude partagée et voilà pourquoi nous nous sommes efforcés d'y répondre. Je vous remercie pour la modération de vos propos et pour votre attitude très constructive en votre qualité de président de la commission des finances. Je pose la question : y a-t-il d'autres grandes villes en France où une majorité a confié à son opposition à la fois la présidence de la commission des finances et la commission d'appel d'offres ? Je m'honore en tout cas d'avoir deux élus de qualité à cet égard pour leur dévouement et qui remplissent parfaitement leur rôle : monsieur Librati pour la commission des finances et madame Hernandez-Nicaise pour la commission d'appel

d'offres, qui nous a permis d'assurer toute la transparence nécessaire sur nos marchés publics au cours de ces cinq dernières années.

Madame Gaziello, vous avez dit des choses assez intéressantes. J'adore vos interventions, sincèrement. Vraiment, je trouve que vous devriez le faire plus souvent, plus longtemps. C'est vrai que quand je vais au théâtre Francis Gag, c'est toujours plaisant, mais quand c'est vous, ce n'est pas mal aussi.

Notamment, vous avez parlé du chômage en disant que le chômage avait plus augmenté ici que la moyenne nationale. Ma dernière référence est celle du premier semestre 2012, parce que si quelqu'un est à mettre en cause sur le chômage, je veux bien que l'on nous mette en cause, mais passé le mois de mai, allez, je vous accorde jusqu'au 30 juin, le temps que le nouveau gouvernement mette en place ses nouvelles politiques publiques, mais enfin, fin du premier semestre 2012, le taux national était de 9,7 %, le taux régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur Patrick Allemand, était de 11,3 % et je vous rappelle que le département des Alpes-Maritimes est le mieux classé des six départements de la région avec 9,7 %, c'est-à-dire la même moyenne que la moyenne nationale.

**Mme GAZIELLO.**- Et la ville de Nice ?

**M. LE MAIRE.**- Les Bouches-du-Rhône étant le plus mauvais élève avec 12,1 %. Vous nous avez parlé des bases fiscales, je sais que vous avez de profonds désaccords sur les bancs de l'opposition puisque notamment vos amis parlementaires combattent avec une férocité redoutable la majorité de monsieur Ayraut au Parlement, j'y assiste toutes les semaines, mais enfin sur les bases c'est à monsieur Allemand qu'il faut s'adresser et par l'intermédiaire...

**Mme GAZIELLO.**- J'ai demandé cinq ans en arrière.

**M. LE MAIRE.**- Attendez, on est sur les orientations budgétaires 2013, qui est le rapporteur général du budget ? Le député socialiste monsieur Eckert. Qui a proposé que soient réévaluées l'ensemble des bases ? Monsieur le rapporteur général du budget monsieur Eckert. Je suis membre de la commission des finances, je sais donc de quoi je parle. Je suis confronté au rapporteur général, ami intime de monsieur Allemand. Vous savez, il faut que vous changiez de culture. Je comprends bien que vous soyez un peu désorientés, parce que pendant quatre années et demie, vous avez été en face d'une majorité municipale, Nice Ensemble, où j'ai souhaité d'ailleurs faire un vaste rassemblement au-dessus des partis politiques, qui rassemble des personnalités de la société civile qui pour beaucoup d'entre elles ne sont pas idéologiquement engagées dans un parti politique, pour pouvoir montrer que nous nous adressons à toutes les Niçoises et à tous les Niçois et, pour nous, administrer une municipalité n'est pas un engagement partisan. Mais je comprends que, parce que le maire était engagé dans une majorité nationale, vous ayez pu en jouer en usant du fait que telle ou telle politique nationale ne vous convenait pas.

Aujourd'hui, vous êtes obligés de vous adapter à une nouvelle attitude, à une nouvelle culture dans ce conseil municipal, parce que désormais nous n'avons plus, nous, à nous positionner en position défensive puisque nous ne sommes pas liés, nous ne soutenons pas la politique conduite par le gouvernement qui nous paraît si contradictoire avec la cohésion économique et sociale que nous voulons pour notre ville et pour notre pays, et conforme à la conception que nous en avons. Comme vous avez des désordres entre vous [*Rires de l'opposition*], comme vous n'êtes pas d'accord...

**Mme DOREJO.**- Le désordre n'est pas chez nous, il est chez vous !

**M. LE MAIRE.**- Je sais une seule chose, c'est que les députés de la majorité sont en parfait désaccord. Les députés de l'opposition sont unis dans le combat que nous menons, tout comme les sénateurs de l'opposition, en parfait accord, et si vous avez des griefs à faire, c'est des griefs à faire à monsieur Allemand ici, c'est à travers vos députés communistes, à monsieur Ayrault et à monsieur Le Roux, le président du groupe des députés socialistes à l'Assemblée nationale.

Pour le reste, vous parlez du traité européen, c'est un régal, Madame Gaziello, quand vous parlez du traité européen, parce que moi j'ai assisté au spectacle, tout comme Rudy Salles au nom du groupe UDI. Eh bien, à quoi a-t-on assisté ? À monsieur Ayrault qui a passé près de deux heures à la tribune, tourné vers les députés communistes en leur disant « ce traité est formidable, je vous en supplie, votez-le », tourné vers les députés écologistes en leur disant « ce traité est formidable, surtout je vous en supplie, votez-le », après que monsieur Hollande que vous avez soutenu aux élections présidentielles, a dit la main sur le coeur : « Vous allez voir, moi président, moi président », lui président élu, « je renverserai la tendance, j'obligerai les vingt-six partenaires européens à réformer le traité européen tel qu'il a été négocié par monsieur Sarkozy et signé le 2 mars dernier par monsieur Sarkozy ». Or il se trouve que monsieur Ayrault a trouvé, avec monsieur Hollande, lui président, quelques qualités à ce traité européen.

Alors surtout, Madame Gaziello, ce n'est pas à moi qu'il faut s'adresser, c'est à monsieur Allemand, c'est entre vous que vous devez avoir ce débat, ce n'est pas ici, au Conseil municipal, avec le maire de Nice qui n'y peut rien, parce que ce n'est pas moi qui l'ai fait inscrire à l'ordre du jour du Parlement. Donc, bien évidemment, réglez vos affaires entre vous, il va falloir vous habituer à cette nouvelle culture ici au sein du Conseil municipal. Je dis bien : ici au sein du Conseil municipal. Monsieur Mari, je vous remercie d'avoir rappelé le bon fonctionnement des orientations budgétaires et d'un débat tel qu'il devrait se situer. Je n'ai pas retenu grand-chose de votre intervention, je m'en excuse, à part votre remarque sur l'encéphalogramme plat et je m'en tiendrai donc à cette réponse.

Pour le reste, je voudrais dire à monsieur Allemand que la première chose qui est assez spectaculaire c'est cette notion que vous avez distillée tout à l'heure, selon laquelle notre première responsabilité devrait être d'accompagner le gouvernement. C'est vraiment nouveau dans l'histoire des collectivités locales ! Vous n'avez cessé de dire tout au long de votre propos : « De quelle manière entendez-vous accompagner le gouvernement ? ».

Moi, je dois dire qu'en tant que membre du bureau de l'association des maires de France, je dirai à monsieur Laignel qu'il a un représentant formidable au Conseil municipal de Nice - cela va lui faire plaisir - qui demande aux maires de France d'accompagner le gouvernement ! Je ne suis pas sûr que cela lui fasse un grand plaisir, parce qu'il n'est pas franchement sur cette position, ni les maires socialistes de France ne sont sur cette position, ils l'ont d'ailleurs fait entendre à monsieur Hollande au congrès des maires.

C'est au gouvernement, Monsieur Allemand, d'accompagner les communes de France, c'est toujours la conception que j'en ai eu. C'est au gouvernement de prendre des mesures permettant à ceux qui en matière d'investissement public produisent le plus d'emplois, créent le plus d'activités en territoire, puisque 70 % de l'investissement public vient des communes de France et des collectivités territoriales dans notre pays et soutient donc l'attractivité des

territoires et la création d'emplois, c'est au gouvernement de prendre les mesures nécessaires permettant d'accompagner les communes. Mais voilà, vous avez inventé un nouveau concept : comment les communes doivent accompagner un gouvernement ! C'est une nouvelle logique, mais en tout cas ne comptez pas sur moi pour me ranger à cette logique qui semble être désormais la vôtre.

Pour commencer, parce que j'ai moi aussi une petite série de précisions complémentaires à apporter, d'abord je vous connais, vous êtes aussi d'une culture qui consiste à dire « faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais » et, en l'occurrence, on va quand même rappeler qu'avant de donner des petites leçons ici, vous feriez mieux de vous en appliquer à vous-mêmes là où vous avez des responsabilités exécutives.

L'adjoint aux finances a parfaitement soutenu la politique fiscale, d'emprunt et d'endettement qui est la nôtre, qui nous conduit à avoir un encours de la dette en constante diminution puisque, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013, je le dis, je veux que l'on retienne ce chiffre, il est important à communiquer aux Niçois, notre encours de la dette a baissé de 25 millions d'euros. La Région, quant à elle, continue à s'endetter avec un encours en progression de 26 millions par rapport à 2012. C'est-à-dire que nous, en trois ans, nous avons baissé de 25 millions, mais vous, en une année, vous augmentez votre dette du même montant, et votre dette est aussi celle des Niçoises et des Niçois qui sont des citoyens et des contribuables de la région, cette dette est surtout celle des enfants niçois qui, demain, devront payer l'héritage que vous allez leur laisser. C'est cela, la réalité.

Je voudrais poursuivre en disant que dans votre débat d'orientations budgétaires qui m'a beaucoup intéressé, où Pierre-Paul Leonelli a été un ardent défenseur de nos positions et m'a parfaitement rapporté tout ce qui s'y est passé, ainsi que Joëlle Martinaux, il y a une augmentation des charges de personnel de 11,9 millions après une augmentation de 10,5 millions déjà en 2012, c'est-à-dire qu'entre 2008 et 2012, vous avez une augmentation des charges de personnel de 54 millions d'euros sur le dos des contribuables de la région et donc des contribuables niçois. Il y a une augmentation des taxes et des contributions directes. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises progresse en une année. Imaginez que nous propositions à la Métropole, puisque cela relève de sa compétence, une augmentation de 14 millions d'euros alors que nous présenterons des orientations budgétaires où, là aussi, d'une année sur l'autre, que ce soit à la Communauté d'agglomération, à la Communauté urbaine ou à la Métropole, nous n'aurons pas augmenté de 1 % la fiscalité des entreprises. Eh bien vous, en une année, à la Région, c'est 14 millions d'euros de plus de fiscalité sur les entreprises.

La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques est en augmentation de 4,3 millions d'euros par rapport à 2012. Le rapport du DOB de 2012 évoquait à l'époque l'éventualité de la majoration de la taxe intérieure de consommation à son taux maximal autorisé, se traduisant par une hausse de 0,73 centime par litre pour le super carburant et de 1,35 centime par litre pour le gasoil. Eh bien, cette éventualité est devenue réalité avec un produit prévisionnel 2012 en progression de 1,9 million d'euros par rapport au BP et une prévision 2013 où vous allez encore aller plus loin et augmenter la sauce.

Quand vous parlez de pouvoir d'achat et de défense du pouvoir d'achat, ce que vous faites à la Région, au moment où le litre d'essence est à un niveau jamais égalé et alors que c'est un des phénomènes qui touchent le plus au pouvoir d'achat de nos concitoyens, notamment des plus modestes, non seulement vous êtes allés au taux maximum d'augmentation en 2012, mais vous êtes en train de récidiver puisque vous annoncez dans votre DOB 2013 que vous envisagez d'aller jusqu'à une prévision qui

dépasserait de 2,3 millions d'euros celle de 2012, tout cela au détriment du pouvoir d'achat.

La progression des contributions indirectes a été de 99,1 millions d'euros depuis 2008, avec notamment l'impact de l'augmentation du prix de la carte grise sur les jeunes, ceux qui s'achètent leur première voiture avec de petites économies, avec des emprunts extrêmement lourds, cette jeunesse qui a besoin de bâtir un ménage, d'accéder à un logement, de pouvoir construire un foyer, on n'a pas d'état d'âme pour cette jeunesse-là, la carte grise, allez, on y va, 5,9 % de plus décidés en 2011 !

Alors je vous en supplie, ne venez pas nous donner des leçons ici, parce que franchement, dans tous ces domaines qui touchent au pouvoir d'achat, nous prenons des mesures notamment pour notre personnel auquel nous sommes attentifs, vous reprenez le terme « consenti », moi j'ai un dialogue social avec le personnel de cette maison, des relations de très grande qualité qui nous permettent d'avoir fait avancer les échelles indiciaires, d'avoir fait avancer dans les ressources humaines la possibilité de mobilité, de concours internes, de progression, aujourd'hui les tickets restaurant, la mise en oeuvre d'un comité des oeuvres sociales permettant d'apporter des réponses au profit des enfants pour les classes vertes, les classes de neige, etc. Nous savons ce que nous faisons.

Quant au pouvoir d'achat des Niçoises et des Niçois, je ne vais pas refaire la liste aujourd'hui, mais entre le ticket de transport à un euro, l'heure gratuite de stationnement dans les parkings publics, les licences pour les familles qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu en permettant à leurs enfants d'avoir une licence dans un club sportif, et je pourrais faire une liste tellement longue en me tournant vers Jean-Michel Galy et cette formidable politique pour les seniors qui apporte du pouvoir d'achat à ceux qui touchent souvent des minima vieillesse ne leur permettant pas de boucler facilement les fins de mois ; les opéras pour les familles le dimanche matin ; la gratuité des musées, etc. Vous savez tout ce que cela représente comme pouvoir d'achat en plus dans ces périodes si difficiles ? Eh bien, ce sont autant de choses que nous avons faites, là où vous venez nous donner des leçons en menant, vous, des politiques qui ne cherchent qu'à atteindre un objectif : peser toujours plus lourdement sur le pouvoir d'achat des citoyens et des contribuables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En même temps, vous nous mettez en difficulté parce que non seulement vous ne proposez aucune solution, aucune orientation dans ce débat budgétaire, mais plus encore, vous ne faites rien pour défendre cette ville que vous prétendez défendre dans une campagne électorale en disant « apportez-moi vos voix et j'irai vous défendre à la Région ». Eh bien, la réponse c'est que la prochaine fois il ne faudra pas se tromper, parce que voilà comment on défend la ville de Nice à la Région, et je prends un certain nombre de domaines : Pour le sport, je prends en comparatif l'exemple du Conseil général des Alpes-Maritimes en saluant tous les conseillers généraux qui sont dans cette salle, puisqu'il n'y a plus un seul conseiller général de l'opposition, vous avez tous été défaits aux élections cantonales, et je remercie tous les conseillers généraux de ma majorité et de la majorité du président du Conseil général qui défendent le Conseil municipal de Nice au sein du Conseil général. Pour le sport, donc, nous avons demandé ces dernières années 21 750 000 euros, nous en avons obtenu 21 176 000 du Conseil général. Au Conseil régional, nous avons demandé 28 000 000 euros, nous avons obtenu 7 000 000 euros.

Pour la sécurité, nous avons demandé 2 200 000 euros au Conseil général, nous avons obtenu 1 700 000 euros. Au Conseil régional, nous avons demandé 1 100 000 euros, nous avons eu zéro.

Pour les espaces verts, au Conseil général nous avons demandé 107 000 euros, nous avons obtenu 77 000 euros. Au Conseil régional, nous avons demandé 60 000 euros, nous avons eu zéro.

Pour la culture, nous avons demandé au Conseil général 2 900 000 euros, nous avons obtenu 1 600 000 euros. Au Conseil régional, nous avons demandé 2 000 000 euros, nous avons obtenu 400 000 euros.

Pour le contrat de projet État-Région, là c'est obligé, Conseil général et Conseil régional sont à parité, ce qui a permis d'ailleurs à madame Estrosi-Sassone de vous répondre parfaitement, si vous n'étiez pas d'accord avec nos programmes, il ne fallait pas entrer dans le contrat de projet État-Région avec la ville de Nice, ni sur les grands programmes qui sont les nôtres comme ceux de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, notamment pour le PNRQAD.

Mais, en rappelant cela, je rappellerai aussi que, plus grave, non seulement vous nous avez attribué peu, mais quand je dis « attribué », c'est voté, ce n'est pas versé, mes Chers Collègues. Là, on va se faire un peu plaisir, parce que ce qu'on nous a voté au Conseil régional et que l'on nous doit au 31 octobre 2012 sur les dernières années, sur 7 071 000 euros, on nous a versé 349 000 euros, on doit à la

ville de Nice 6 700 000 euros. Si vous parlez de dette, je peux vous parler des dettes qui sont les vôtres, Monsieur Allemand, vos dettes, celles de l'exécutif du Conseil régional à l'égard de notre cité, c'est-à-dire que quand le Conseil régional nous dit généreusement « on vous accorde une toute petite somme sur l'ensemble de vos demandes », en plus on ne paye pas les sommes que l'on nous a accordées par délibération au Conseil régional.

Voilà la réalité que je voulais rappeler dans tous ces domaines.

Alors, Monsieur Allemand, vous avez voulu que nous accompagnions le gouvernement. Mais pourquoi voulez-vous que nous accompagnions le gouvernement ? Pour payer les dérives qui sont celles du gouvernement ? Je suis quand même assez choqué quand je vois « moi président », monsieur « moi président » nous dire qu'il n'y a pas de problème du coût du travail en France, monsieur « moi président » nous dire « jamais je n'augmenterai la TVA », monsieur « moi président » dire « jamais je n'augmenterai la CSG », monsieur « moi président » dire « il n'y a pas de crise économique et, vous verrez, au lendemain de notre arrivée, il n'y aura plus aucun plan social, on ne fermera plus aucune usine dans notre pays » ! Eh bien, monsieur « moi président » comme l'a rappelé Christian Tordo, c'est 32 milliards d'augmentation de la fiscalité entre le programme de loi de finances rectificative de juillet 2012 et le projet de loi de finances de 2013 : 32 milliards !

Nous avons monsieur Ayrault extraordinaire qui dit « ne vous inquiétez pas, il n'y a qu'un Français sur dix qui payera », et monsieur Hollande qui dit « moi je n'aime pas les riches ». C'est extraordinaire, un président de la République qui n'aime pas une catégorie de Français ! On peut dire : il est normal que les riches payent plus que les autres, mais dire à une catégorie de Français qu'on ne les aime pas alors que ce sont ceux qui, la plupart du temps, produisent et créent de la richesse et de l'emploi, je trouve que c'est particulièrement grave. Mais enfin, si cela appartient à une philosophie que vous partagez, ce n'est pas celle que nous partageons en ce qui nous concerne.

Et puis, nous faisons nos petits calculs...

**M. LIBRATI.**- On est au Conseil municipal !

**M. LE MAIRE.**- Je réponds sur des points que vous avez soulevés et que vous avez cherchés. Ce sont là des conséquences sur le contribuable niçois et forcément sur les

finances de la ville de Nice, parce que si l'on ne mettait pas l'État en faillite, peut-être aurions-nous les dotations dont nous avons besoin.

**M. ALLEMAND.**- C'est vous qui l'avez mis en faillite !

**M. LIBRATI.**- Combien de milliards de dette en cinq ans ?

**M. LE MAIRE.**- On se calme, on écoute le maire et on est respectueux avec le maire. Vous nous demandez de financer quoi ? Vous nous demandez de financer 40 000 emplois publics, 40 000 emplois dans l'Éducation nationale. Est-il normal, je le dis aux Niçoises et aux Niçois, que vous leur disiez qu'il faut accompagner le gouvernement pour financer 40 000 emplois dans l'Éducation nationale, quand vous nous reprochez de ne pas financer assez les politiques de logement, vous nous reprochez de ne pas financer assez les politiques d'informatisation de nos écoles, vous nous reprochez de ne pas financer assez de places de crèche dans la ville alors que nous sommes à un niveau parmi les plus élevés de France ? Françoise Monier, qui appartient aussi à l'association nationale des adjoints de la petite enfance, intervenait l'autre jour au Sénat sur le sujet et a fait reconnaître la ville de Nice, grâce à son travail pour la ville qui, dans ce domaine, a connu la plus forte progression ces dernières années en France. Mais vous nous reprochez de ne pas encore en faire assez et, en même temps, vous nous dites « surtout n'en faites pas plus, parce que comme on a besoin de vous pour accompagner le gouvernement, on va vous priver des ressources nécessaires pour pouvoir le faire » ! Cette contradiction permanente chez vous est assez extraordinaire.

Or, je le dis, la TVA va avoir aussi un coût sur l'ensemble de la collectivité, sur l'ensemble des entreprises, sur l'ensemble des contribuables. Le gouvernement commande à monsieur Gallois un rapport sur la compétitivité. Je suis attaché à la compétitivité des entreprises, cela nous concerne. J'ai besoin que les entreprises qui versent les ressources nécessaires pour les investissements réalisés par la Métropole de Nice Côte d'Azur soient le plus compétitives possible, que nous ayons des marchés à l'exportation dans la métropole qui soient le plus orienté possible vers d'autres continents. Quand Schneider Electric produit près de 70 % à l'exportation, c'est plutôt une bonne chose, mais il ne faut pas que tout cela recule à cause d'un manque de compétitivité parce qu'on se trompe. Monsieur Gallois rend un rapport, il dit : il faut baisser le coût du travail et il faut augmenter la TVA qui lutte contre les importations. Ainsi, le gouvernement que vous soutenez a décidé au mois de juillet d'anéantir les mesures que nous avons prises pour monter la TVA haute à 21,6 %, c'est-à-dire celle qui porte sur les téléviseurs, l'électronique, les écrans plasma, etc., tout ce qui est fabriqué en Chine, en Corée, au Japon, ceci nous permettant de faire monter le coût des importations, vous l'avez supprimé.

Le coût du travail qu'on avait baissé sur nos entreprises, moins 5,4 %, le coût sur les charges salariales, moins 1,6 %, vous l'avez fait remonter. Monsieur Gallois rend son rapport et, parce que surtout on ne veut pas dire, après avoir présenté ce rapport, qu'on contredit complètement monsieur Gallois, grand industriel de gauche mais grand industriel d'abord, auquel je rends hommage pour avoir beaucoup travaillé avec lui et qui a été un grand dirigeant d'Airbus et d'EADS, comme on veut lui donner un peu raison et surtout donner tort à la politique précédente, alors on dit sur le coût du travail que l'on va promettre un crédit d'impôt aux entreprises à 2014 (en 2014, toutes les entreprises seront « pliées ») en mettant en même temps une trentaine de critères. Après, pour ne pas dire que l'on va augmenter la TVA, on a cette

phrase extraordinaire qui consiste à dire que l'on va restructurer la TVA. On n'augmente pas la TVA, on la restructure ! C'est assez formidable !

Cela veut dire que l'on monte la TVA de 19,6 % à 20 %, plus 0,4 %, celle qu'il faut vraiment monter, on ne met que 0,4 % de plus ; la TVA basse sur les produits de première nécessité est baissée de 5,5 % à 5 %, moins 0,5 % ; mais celle qui est à 7 %, c'est-à-dire celle qui nous intéresse chez nous et qui nous permet de lutter contre le travail au noir, de faire travailler les artisans, de faire travailler les petites entreprises mais qui va peser aussi sur la collectivité parce qu'elle touche les transports, mes Chers Collègues, elle touche les artisans du bâtiment, elle touche un certain nombre de produits d'alimentation, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de l'ensemble de nos concitoyens et les restaurateurs, alors que nous savons que pour nos restaurateurs c'est un outil extrêmement important et je sais combien ils ont pu jouer dessus pour pouvoir investir dans leurs commerces, pour les embellir, et le décompte est très important, des efforts publics ont été faits pour l'embellissement du patrimoine, d'énormes efforts ont été faits par les restaurateurs niçois, auxquels je veux rendre hommage, en matière d'investissement au cours de ces trois dernières années, parce qu'ils ont été aidés par l'effort sur la TVA, et nous sommes dans un département où l'industrie touristique est une de nos principales ressources. Eh bien, cette TVA, on la fait monter de 7 % à 10 % et la restructuration de cette TVA, puisqu'ils appellent cela une restructuration pour ne pas appeler cela une augmentation, au total, plus 0,4 %, moins 0,5 % et plus 3 %, cela fait dans notre pays 6,5 milliards d'augmentation de la TVA qui se répercutent sur le pouvoir d'achat de l'ensemble de nos contribuables.

Alors, puisque vous avez voulu rentrer dans ce débat, forcément vous m'avez tenté et je me pourlèche les babines à pouvoir vous apporter quelques éléments de réponse, parce que bien évidemment ce n'est pas avec ces politiques-là que nous allons permettre de retrouver de la compétitivité et ne comptez pas sur moi pour proposer des orientations budgétaires qui accompagnent cette politique, puisque ce que vous proposez ce matin, Monsieur Allemand, c'est de mettre en difficulté la Ville pour accompagner cette politique, eh bien ça n'est pas le choix que nous avons fait.

Vous avez évoqué le logement, et madame Estrosi-Sassone y a parfaitement répondu, mais je vais éclairer les Niçoises et les Niçois sur ma vision du logement social. Nous faisons des efforts très importants. Vous nous dites : pas assez.

D'abord, je ne veux pas que l'on dise ici ce que vous dites, et c'est bien pour cela que je souhaite comparer, nous ferons des tableaux comme chaque année, nous nous adresserons à chaque contribuable niçois un par un, comme chaque année, après le vote du budget de la Métropole. Pourquoi ? Parce que les Niçois doivent voir parfaitement que la politique du logement relève de la compétence de la Métropole et que faire parler les chiffres comme vous l'avez fait ici, entre monsieur Allemand et madame Gaziello, c'est fausser le débat, car vous savez pertinemment que ce n'est pas de la compétence directe du Conseil municipal.

Voilà pourquoi je dis très clairement, pour que les gens sachent ma vision des choses, et je n'ai pas d'états d'âme, oui je veux du logement social, je veux du logement pour actifs parce que j'en ai besoin pour nos administrations, j'en ai besoin pour les entreprises que je souhaite attirer. On ne peut pas avoir la volonté de créer 25 000 emplois, et je me tiens à ce chiffre, 25 000 emplois en quinze ans sur les mutations vers de grandes politiques éco-industrielles et vers la croissance verte dans Éco-Vallée, et en même temps dire aux entreprises que je cherche à attirer et qui commencent à s'implanter dans Éco-Vallée : je ne vous apporte aucune offre pour pouvoir accueillir l'ensemble de vos salariés. Je veux pouvoir accueillir les salariés, je veux pouvoir accueillir leurs enfants dans les crèches, je veux pouvoir accueillir leurs enfants dans les écoles. On mène tout cela en parallèle et de manière transversale

parce que nous avons une vision globale des choses. Dans le domaine du logement, d'abord il est normal que nous ne prévoyions rien au DOB 2013, de même que nous ne le ferons pas au budget primitif 2013. En effet, Monsieur Allemand, vous imaginez une seule chose, un seul instant que la loi SRU qui proposait de monter le niveau de logement social à 25 % pour 2025, a été rejetée par le Conseil constitutionnel tant vous vous êtes précipités et n'avez pas voulu respecter les formes de droit, simplement parce que vous êtes enfermés dans cette espèce d'idéologie stupide considérant que dans tous les territoires de France, que l'on soit dans le monde urbain, dans les vallées, au bord de la mer, dans la ruralité, au coeur du pays, dans un pays montagneux ou dans un pays littoral, peu importe la situation du foncier, il faut faire 25 % de logement social. Vous nous dites d'un côté on va trop bétonner dans l'opération d'intérêt national, mais en même temps surtout, bétonnez en faisant 25 % de logement social ! Je ne vois pas, à part quelques opérations de restructuration et de reconstruction de la ville sur la ville dans quelques îlots insalubres de la ville de Nice, où sont les espaces fonciers disponibles pour pouvoir suivre cette politique, et je ne veux pas laisser entendre aux Niçoises et aux Niçois que je leur imposerai ce qui serait insupportable en matière d'urbanisme : 25 % de logement social à 2025. Je suis totalement opposé à cette vision des choses, d'autant que cette loi ne prend pas en compte l'accession sociale à la propriété et que, pour moi, l'accession sociale c'est le logement locatif mais aussi l'accession à la propriété. Ma vision est une vision de mixité, une vision partagée et, bien évidemment, en 2013 nous n'avons pas de raison de l'inscrire parce que cela a été rejeté par le Conseil constitutionnel et que personne ne peut imaginer qu'il y ait dans le calendrier 2012 un temps disponible à l'ordre du jour du Parlement pour pouvoir revenir sur ce sujet, le faire voter en première et deuxième lecture par le Sénat et l'Assemblée nationale et que cette loi soit applicable en 2013. Déjà, on est tranquille, on n'a pas à le prévoir dans le DOB, cela démolit donc complètement votre démonstration puisqu'il n'y aura aucune loi SRU qui fera évoluer les règles actuelles pour application d'un quelconque budget municipal ou intercommunautaire dans notre pays sur le budget 2013. Sur les droits de mutation, Monsieur Tordo, avez-vous donné l'évaluation ?

**M. TORDO.**- 19,5 millions en 2012, 20 millions en 2013.

**M. LE MAIRE.**- Parfait.

Je reviens un instant maintenant sur la politique événementielle. Vous dites « cette année cela nous convient ». Bien. Benoît Kandel a parlé tout à l'heure de l'attractivité de notre ville, de la tranquillité publique que nous voulons garantir.

Quand les directeurs des grands hôtels et des hôtels moyens de Nice (le Méridien, le Radisson...) me disent « Monsieur le Maire, cette année nous avons plus 10 % de fréquentation », le directeur du Méridien m'a dit...

**Mme GAZIELLO.**- Tout à l'heure c'était 15 % !

**M. LE MAIRE.**- Je parle des hôtels, je ne parle pas de la fréquentation touristique, parce qu'il y a aussi les cars des tours opérateurs qui viennent, qui consomment et qui repartent. Je parle de la fréquentation hôtelière, et pas n'importe laquelle, et je suis assez fier que cela se passe dans les 4 étoiles et dans les 4 étoiles luxe parce que c'est beaucoup de pouvoir d'achat qui vient dans la ville et qui est injecté dans la ville, c'est-à-dire les grandes politiques de congrès, les grandes politiques d'événements culturels et sportifs dans notre ville. C'est plus 10 % et, quand le directeur du Méridien me dit qu'il va engager près de 10 millions d'euros de

chantier pour poursuivre la rénovation qu'il a engagée parce qu'il voit les efforts faits par la Ville et qu'il veut aller dans cette direction, ils ont battu en 2012 le record de fréquentation de l'hôtel dans l'histoire du Méridien, en pleine période de crise économique, financière, des matières premières et de l'euro, il se trouve que la ville de Nice, avec son hôtellerie, bat le record de fréquentation de l'histoire de ses plus grands hôtels. C'est la réalité.

La politique que vous avez combattue sur la politique événementielle pour l'année 2012, Monsieur Allemand, il se trouve qu'elle a été extrêmement porteuse pour soutenir l'activité, l'emploi et l'économie et qu'elle est reconnue par les acteurs économiques de notre cité. C'est tant mieux.

Aujourd'hui, vous lui trouvez quelques qualités sur la base de ce que nous proposons. On sent que la ligne de départ de 2014 arrive et, sur certains sujets où vous vous placez au fond en contradiction parce qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre ces grands événements là et les grands événements passés, vous vous dites c'est vrai, c'est très populaire aux yeux des Niçois, c'est très populaire aux yeux des grands chefs d'entreprise niçois, donc peut-être faut-il faire marche arrière à reculons pour que l'on ne voie pas trop que, ces dernières années, nous avons contesté cette politique qui finalement est extrêmement populaire. Écoutez, je vous remercie tout simplement d'avoir reconnu que nous avons fait les bons choix dans ce domaine. Vous avez parlé des emplois d'avenir. Ah, les emplois d'avenir ! Il se trouve que la ville de Nice comme la Métropole ont déjà 60 emplois aidés ; on verra bien. Nous avons déjà des contrats d'accès à l'emploi qui existent, je ne vois pas pourquoi on les remettrait fondamentalement en cause. Nous n'augmenterons pas la dépense publique après avoir fixé des règles du jeu pour pouvoir tenir nos équilibres fragiles et précaires pour 2013, tant ici qu'à la Métropole où nous aurons l'occasion d'en parler dans quelques jours, nous resterons sur ces bases-là, bien évidemment, pour ne pas faire exploser les compteurs.

Sur la fiscalité, Christian Tordo y a parfaitement répondu, mais je voudrais quand même rappeler le classement, parce que je ne peux plus l'accepter, vous n'allez pas pendant cent ans, pendant des générations et des générations de municipalités, dire que la fiscalité est à plus 17 % ! Eh bien non, elle n'est pas à plus 17 % parce que, je regarde, sur la taxe d'habitation, nous étions en 2008 à 18,58 %, nous sommes aujourd'hui à 21,33 %. Pardon, cela ne fait pas plus 17 %, pour moi cela fait plus 3 %, cela fait plus 2,8 % exactement.

*[Mouvements et exclamations au sein de l'opposition]*

Je vais vous expliquer quelque chose, parce que comme vous avez besoin de beaucoup apprendre, je vais vous expliquer.

**M. ALLEMAND.**- Ne nous donnez pas des leçons de calcul en ce moment !

**M. LE MAIRE.**- Je vais vous expliquer. En matière de foncier bâti, aujourd'hui Nice est en 16<sup>e</sup> position. Si vous estimez que la gestion de Grenoble est meilleure que la nôtre, à 38 % de niveau de fiscalité là où nous sommes à 23 %, prenez monsieur Destot comme référence et moi je vais dire aux Niçois que de toute façon, le jour où l'on vous ferait confiance, vous mèneriez la même politique.

Il se trouve qu'à Lille, vous êtes à 33,5 % chez madame Aubry qui est une de vos références, me semble-t-il. Nous sommes à 21 %, nous sommes 12 points derrière madame Aubry. Mais vous savez, Monsieur Allemand, lorsque vous dites que tout le monde sait compter, non, je crois que tout le monde ne sait pas compter, la preuve, vous avez démontré ce matin que vous ne saviez pas compter. Alors surtout, ne vous avancez pas trop sur le sujet.

Simplement, on n'augmente pas chaque année, et pour la quatrième année consécutive, je le proclame ici, parce qu'on ne peut rien dire d'autre au terme de ce DOB que, pour la quatrième année consécutive, le Conseil municipal propose dans ses orientations budgétaires que l'on vote au prochain budget une fiscalité zéro. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts sur les ménages à Nice pour la quatrième année consécutive : zéro. Lorsque l'on sait que pour suivre la croissance mécanique des dépenses de fonctionnement, 4 %, il faudrait augmenter les taux de 2 % par an, sachant que les bases ne sont revalorisées que par l'État et que l'on n'a rien à voir, encore une fois c'est l'État, cela représenterait un montant de 5,3 millions de fiscalité pesant sur les Niçoises et les Niçois. Sur quatre ans, cela représenterait 21 millions d'euros. C'est-à-dire que si, plutôt que de rester à zéro, zéro, zéro, quatrième fois zéro, nous avons fait ce que font la plupart des municipalités, à savoir au moins augmenter sur la croissance mécanique des dépenses, 2 %, eh bien nous serions aujourd'hui, sur ces quatre années, à plus 21 millions d'euros de fiscalité sur les ménages niçois. La réalité est là.

*[Exclamations sur les bancs de l'opposition]*

Voilà pourquoi, quand on augmente l'impôt de neuf Français sur dix, et pas un sur dix, et notamment les petits retraités qui vont perdre en moyenne 200 euros, les familles modestes et moyennes de deux enfants qui vont perdre en moyenne 900 euros sur la loi de finances 2013, eh bien nous à Nice, nous veillons justement à ne pas les placer dans cette situation.

Enfin, je terminerai en vous disant que je m'interroge toujours, je me dis : mais pourquoi sont-ils comme ça, pourquoi parlent-ils comme ça, pourquoi n'essaient-ils pas d'être constructifs, pourquoi ne donnent-ils pas envie qu'on partage des choses, pourquoi donnent-ils l'impression de ne pas aimer les autres et de ne pas vouloir construire quelque chose ? *[Rires de l'opposition]*

Vous savez, vous pouvez faire ce que vous voulez mais il y a des caméras et l'image que vous donnez n'est pas bonne *[Rires de l'opposition]*. Et comme en plus j'ai le micro, cela a quelque chose d'extraordinaire, c'est que même si vous parlez fort, avec le micro je peux parler doucement et être entendu par tous ceux qui écoutent. Je dis à tous ceux qui écoutent que l'opposition du Conseil municipal voudrait empêcher le maire de s'exprimer calmement *[Exclamations de l'opposition]* et c'est l'image que l'opposition donne à Nice.

**M. LIBRATI.**- Ils ont déjà zappé, les Niçois !

**M. LE MAIRE.**- J'ai cherché, j'ai réfléchi, j'ai compris, en réalité au bout de quatre ans et demi, ce qui vous dérange le plus, ce qui vous dérange beaucoup, c'est qu'on arrive en 2013, alors que vous n'avez cessé de dire que les investissements que nous réalisons et qui ne sont quand même pas neutres, je le dis aux Niçoises et aux Niçois qui nous écoutent, 500 millions d'euros investis depuis le début du mandat, et si j'ajoute près de 400 millions d'euros apportés par la Communauté d'agglomération, la Communauté urbaine ou la Métropole, on est à près d'un milliard d'euros, que ce soit pour des équipements de proximité, le plus petit terrain synthétique dans un quartier, cher Gilles Veissière, la réhabilitation d'une petite place, l'amélioration du mobilier urbain, la construction de près de 500 places de crèche et nous arriverons à 1 000, c'est notre engagement, d'ici la fin du mandat, la modernisation de nos écoles, les cantines scolaires où enfin on apporte de la bonne nourriture sur la table de nos enfants parce que nous avons repris en régie, jusqu'aux grands équipements, l'embellissement de notre patrimoine, etc., près d'un milliard d'euros, et comme je sais que vous ne cessez de distiller « oui mais, vous allez voir, ils vont laisser une dette épouvantable, vous allez voir, il n'y aura plus d'autofinancement, vous allez voir,

la fiscalité va exploser », maintenant j'ai compris pourquoi vous avez eu ces interventions : parce que vous êtes terriblement vexés, au fond de vous-mêmes, vous êtes terriblement malheureux, au fond de vous-mêmes, que le document 2013 que l'on vous présente fasse état du fait que nous avons contenu la dette, nous n'augmentons pas la fiscalité, nous gardons notre autofinancement, nous réussissons à maintenir notre niveau d'investissement qui nous permettra, pour tous les engagements que nous avons pris, jusqu'au bout de notre mandat, de les respecter en laissant une situation des finances municipales et publiques qui soit « nickel chrome » par rapport à celle que nous avons trouvée en 2008.

Voilà la réalité de ce que nous laisserons en 2014 en termes d'investissement.

Je souhaite toujours rappeler que, au moment où nous avons ce débat, va s'ouvrir un autre débat à la Métropole et que, bien évidemment, à tous les investissements que nous avons évoqués ce matin, il faut ajouter tous les travaux sur les voiries - là où nous avons des voiries, y compris les voiries collinaires auxquelles nous avons commencé à nous attaquer, dans un état épouvantable - l'assainissement, les transports, le développement économique, l'eau potable, sujet sur lequel nous aurons des choses à dire très prochainement, les ordures ménagères, cher Pierre-Paul Leonelli, etc., points auxquels nous n'avons cessé d'apporter des réponses. Tout cela c'est la Métropole et nous n'en parlons donc pas ce matin, tout cela s'additionne et c'est au coeur du Conseil métropolitain que cela se débat et que cela s'additionne. Par anticipation, je peux vous annoncer que vous trouverez peu ou prou dans le débat d'orientations budgétaires de la Métropole, au bénéfice de la ville de Nice, près de 70 millions d'euros de crédits d'investissement qui seront inscrits pour l'année 2013. Ainsi, ce qu'il faut comprendre c'est que les investissements de la collectivité pour la ville de Nice, pour les Niçoises et les Niçois, représentent 115 à 125 millions d'euros que nous vous proposons ce matin avec Christian Tordo, plus 70 millions d'euros qui vous seront proposés par le Conseil métropolitain, c'est-à-dire, pour la seule année 2013, des investissements qui avoisineront près de 180 à 190 millions d'euros au bénéfice de la Métropole.

Sans compter que, puisque nous avons rappelé dans le DOB ce que nous livrerons en 2013 au nom de la Ville, la Métropole livrera en 2013 pour la ville de Nice, l'extension de la ligne 1 du tramway, l'allongement des rames, les opérations de rénovation urbaine que conduit Dominique Estrosi-Sassone, la réfection des grands axes de circulation tels que la promenade des Anglais, peut-être n'est-ce pas neutre pour les Niçoises et les Niçois qui, par milliers, viennent s'y promener le samedi et le dimanche, pendant les vacances et les jours fériés.

Et puis, je peux ajouter aussi tous les effets que commence à produire l'établissement public. C'est la Ville, c'est la Métropole, c'est l'établissement public d'Éco-Vallée avec le Grand Arenas qui va commencer à démarrer, avec la technopole urbaine de Nice Méridia et les autres projets plus en amont encore, où bien évidemment nous allons préserver une grande part pour l'agriculture périurbaine sur laquelle je fonde aussi beaucoup d'espoirs. Tout cela c'est l'établissement public.

En tant que président du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire, je peux ajouter dans cette balance que nous livrerons aux Niçoises et aux Niçois le grand hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle avec Pasteur 2 au cours de l'année 2013, et grâce à qui livrerons-nous Pasteur 2 hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle en 2013 ? C'est grâce à l'effort supplémentaire qui a été fait, quand le chantier était bloqué il y a quatre ans de cela à Pasteur parce qu'il y avait des surcoûts, et je prends à témoin le doyen de la faculté de médecine Daniel Benchimol, c'est parce que j'ai débloqué cette situation que, grâce à l'effort qu'aura apporté la Ville en plus de celui de l'État, nous pourrons livrer l'hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle à Pasteur 2.

Voilà tout ce qui vous dérange. J'ai bien compris ce que vous avez dit ce matin, cela m'a permis de mieux réaliser l'état d'esprit qui est le vôtre et la raison pour laquelle vous essayez d'embrouiller l'esprit des uns et des autres : c'est parce qu'en réalité, avec ces orientations budgétaires, nous avons fait la démonstration que jamais, en 152 ans, une municipalité n'aura autant investi au bénéfice des citoyens de cette ville en leur apportant une situation financière, une situation des finances publiques qui soit aussi transparente, aussi limpide et aussi équilibrée que ce que nous vous proposons ce matin, avec Christian Tordo, dans nos orientations budgétaires.

*[Applaudissements de la majorité]*

Eh bien, parce qu'il n'y a pas de vote sur les orientations budgétaires, je vous propose de suspendre cette séance et de la reprendre à 15 h.